



Département de l'Enseignement Scolaire

Perspectives critiques de l'évolution du système éducatif

Les projections des flux scolaires, à l'horizon 2019/2020, débouchant sur l'évaluation des besoins annuels additionnels en salles de classe, en enseignants et en besoins de financement, montrent que les résultats que l'on peut obtenir sont intimement liés au degré de volontarisme pouvant agir sur les normes et les coûts unitaires de construction et d'équipement, les taux d'utilisation des ressources humaines enseignantes, les taux d'écoulement des flux d'élèves, les ratios élèves par classe, enseignants par classe et élèves par enseignant.

La reconduction des ratios observés aujourd'hui, ou découlant de l'évolution du passé conduit à des situations plus coûteuses pour la collectivité, non conformes aux objectifs tracés par la Charte Nationale d'Éducation et de Formation et non viables sur le plan de la qualité des enseignements dispenses.

Pour ces raisons, le scénario d'évolution tendancielle du système éducatif, tel qu'il a fonctionné jusqu'à maintenant, a été écarté. D'autres scénarios alternatifs plus volontaristes ont été développés.

I- Les scénarios d'évolution

1- Hypothèse de base

2- Résultats des projections

II- Financement du développement du système éducatif

1- Ressources mobilisables

2- Les options d'optimisation des dépenses

Recherche >>>

Structure & Organisation

Stratégie

Analyse

Perspectives

objectifs

Système d'enseignement

Réforme éducative

Site thématique

Information et service

Publications

Nouvelles technologies



Les scénarios d'évolution du système éducatif tiennent compte des progrès réalisés en matière de scolarisation et de ceux devant être accomplis pour atteindre les objectifs de la Charte Nationale d'Education et de Formation. Les modèles de simulation privilégiés utilisent des niveaux de variables et paramètres qui aident à l'amélioration de la qualité des enseignements dispensés et qui ne créent pas de rupture aux effets néfastes sur le fonctionnement du système.

Selon ces principes, trois scénarios de base ont été examinés:

Scénario 0: tendanciel, ce scénario reconduit l'évolution du système éducatif selon la situation actuelle. Il est retenu à titre indicatif pour constituer une référence par rapport aux autres scénarios de projection.

Scénario 1: scénario à efficacité rapide, qui consiste à améliorer le rendement du système éducatif selon les objectifs de la Charte en matière d'amélioration de l'efficacité et de rétention aux différents cycles d'enseignement.

Scénario 2: Scénario à efficacité progressive, qui consiste à améliorer le rendement du système éducatif de façon progressive, sans créer de rupture dans le fonctionnement du système éducatif.

1- Hypothèse de base :

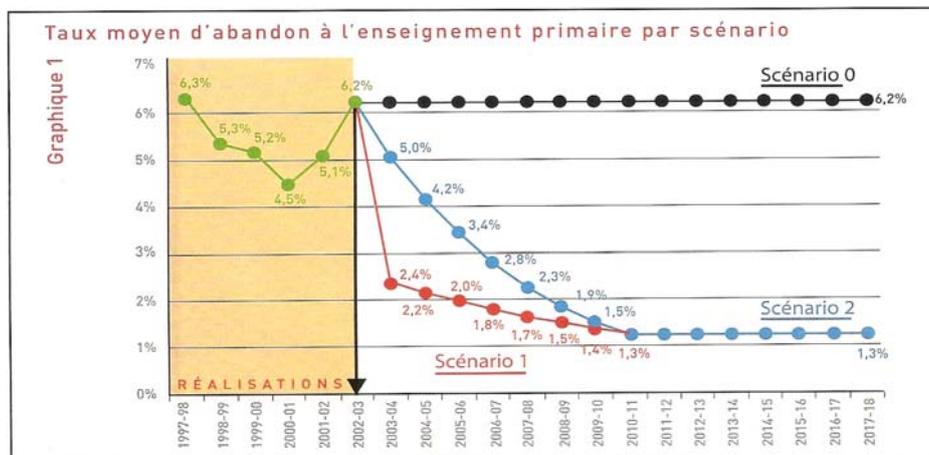
Les projections sont faites jusqu'à 2020 en utilisant les informations disponibles pour l'année scolaire 2003-2004 comme données de base. Les principales hypothèses adoptées à cet effet sont les suivantes :

- ✚ Le taux brut d'inscription en première année de l'enseignement primaire public et privé est supposé se maintenir à 105 %;
- ✚ La part des nouveaux inscrits en 1^{ère} année de l'enseignement primaire privé est supposée passer progressivement de 8 % en 2003-2004 à 14 % en 2013-2014 pour atteindre 20 % en 2019-2020;
- ✚ Concernant les transferts entre les secteurs public et privé :
 - la part des élèves promus à la 6^{ème} année de l'enseignement primaire privé qui intègrent la 1^{ère} année de l'enseignement secondaire collégial public est maintenue à 60 % ;
 - la part des élèves redoublant la 3^{ème} année de l'enseignement secondaire collégial public qui rejoignent l'enseignement privé est maintenue à 3,5 %;
- ✚ Les ratios enseignants/classe sont maintenus stables à 1,0 au primaire, 1,7 au secondaire collégial et 2,1 au secondaire qualifiant ;
- ✚ Les départs en retraite des enseignants ont été obtenus pour les différents cycles d'enseignement sur la base des données du recensement scolaire de 2002-2003;
- ✚ Les départs des enseignants pour des raisons autres que la retraite sont estimés à un taux de 0.25 % ;
- ✚ Les taux de roulement retenus sont les suivants : 1,5 au primaire (3 classes pour 2 salles), 1.3 au collégial (4 classes pour 3 salles) et 1.25 au secondaire (5 classes pour 4 salles);
- ✚ Les salles de classe à construire pour l' enseignement primaire et l' enseignement collégial sont réparties à hauteur de 40 % en milieu urbain et 60 % en milieu rural;
- ✚ Les travaux de réaménagement et de rééquipement concernent annuellement respectivement 7 % et 5 % des établissements scolaires ;
- ✚ Concernant les dépenses salariales, il a été retenu une augmentation annuelle moyenne de 2 % pour l'ensemble du personnel et un maintien du taux d'encadrement administratif à son niveau actuel, tout en absorbant le déficit en personnel administratif et de service observé en 2004 ;
- ✚ Les coûts récurrents des internats dans l' enseignement collégial sont estimés sur la base d'un coût unitaire de 2 300 Dhs par interne et par an.

La réalisation des objectifs de la Charte en matière d'amélioration de l'efficacité et de la rétention des différents cycles d'enseignement suppose une réduction des taux de redoublement et d'abandon observés depuis 1992 en faveur des taux de promotion. Cette réduction est appelée à toucher d'une manière immédiate et substantielle les taux d'abandon au niveau de l'enseignement primaire. Actuellement, le taux de redoublement moyen dans l'enseignement primaire est

de l'ordre de 14 % et le taux d'abandon moyen est de 6,2 %. La rétention de 90 % de la cohorte de 2003-2004 à la fin du cycle primaire a l'horizon 2010-2011 nécessite l'adoption à partir de 2004-2005 d'un taux d'abandon moyen se situant à moins de 2,5 %. La comparaison avec des expériences similaires vécues par d'autres pays montre que cela constitue un défi important et difficilement réalisable dans un délai aussi court.

Le graphique suivant illustre l'évolution des taux d'abandon à l'enseignement primaire selon les scénarios de projection:



Les taux de rétention à la fin des cycles d'enseignement fondamental et secondaire pour chaque scénario sont donnés par le tableau suivant :

Tableau 1 : Évolution des taux de rétention par scénario et par cycle

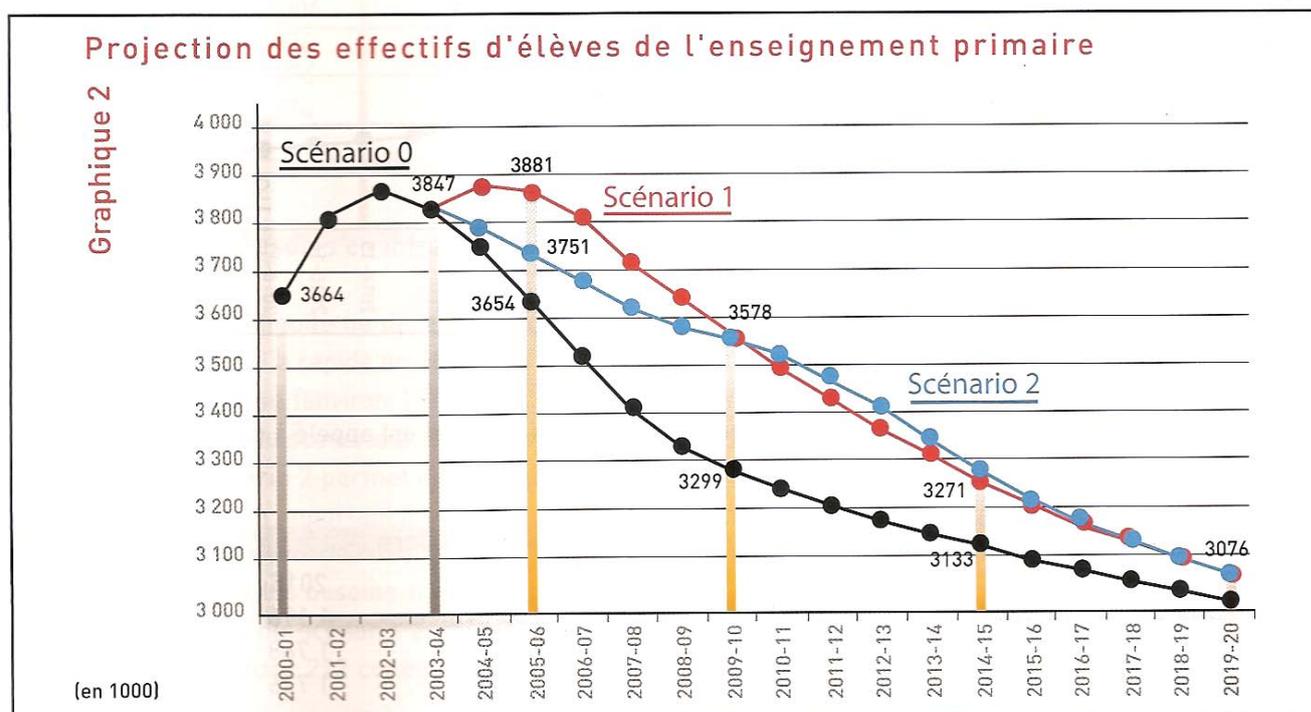
Scénario	Fin du primaire (2010-2011)	Fin du collégial (2013-2014)	Fin du secondaire qualifiant (2016-2017)	Taux de réussite au Baccalauréat (2016-2017)
Scénario 0	66 %	41 %	20 %	12 %
Scénario 1	90 %	80 %	60 %	52 %
Scénario 2	81 %	71 %	54 %	46 %

2- Résultats des projections

2-1- Evolution des effectifs

a) Enseignement primaire

Depuis le milieu des années 1990, l'évolution de la population âgée de 6 ans a amorcé une tendance à la baisse. Le taux d'accroissement annuel moyen est estimé à -1,47 % entre 1994 et 2001. Les projections du CERED (Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques) prévoient une stabilisation de la population âgée de 6 ans durant la prochaine décennie en se situant aux environs de 585 000. Cette évolution démographique est à la base d'un certain desserrement de la pression à l'entrée de l'enseignement primaire. Les projections des effectifs de l'enseignement primaire aboutissent à une réduction des effectifs qui atteindraient les 3 millions d'élèves à l'horizon 2019-2020 pour les trois scénarios de projection. Toutefois, les rythmes d'évolution sont différents en raison des différentes hypothèses d'évolution de l'efficacité interne du cycle primaire propre à chaque scénario. Le graphique suivant illustre les rythmes d'évolution possibles :



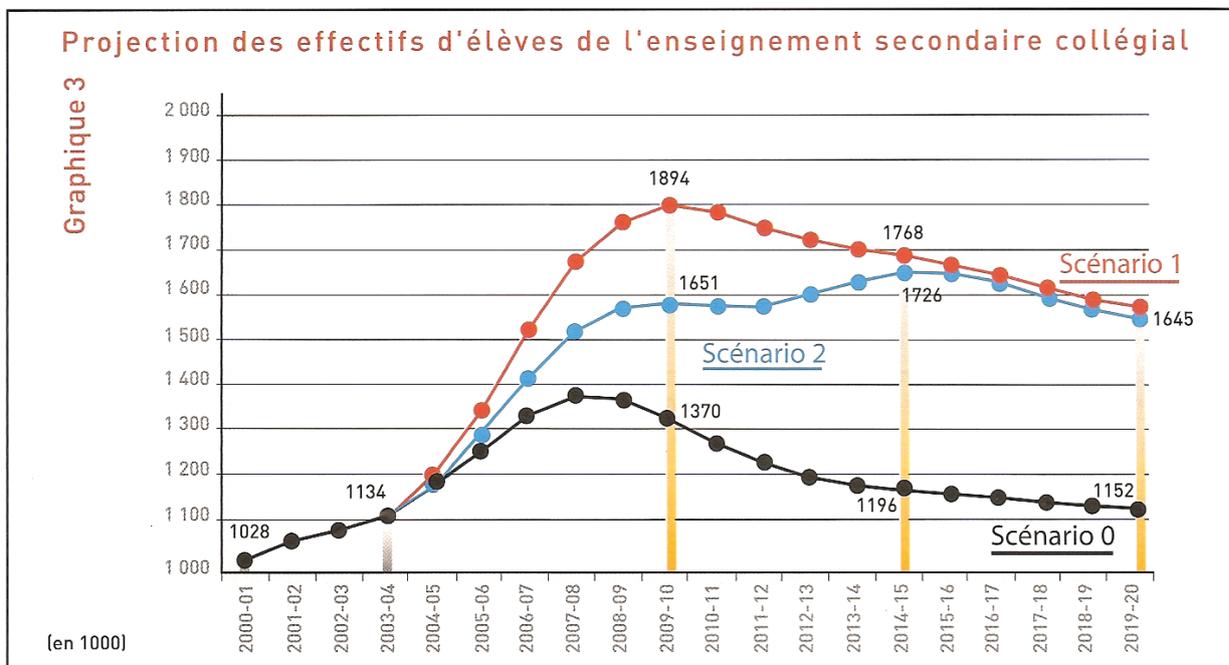
En ressortent les principaux points d'évolution critique suivants de l'effectif total de l'enseignement primaire selon le scénario envisagé :

	Effectif des élèves en milliers					
Scénario	2004	2006	2008	2010	2015	2020
Scénario 0	3 847	3 654	3 429	3 299	3 133	3 018
Scénario 1	3 847	3 881	3 734	3 578	3 271	3 076
Scénario 2	3 847	3 751	3 635	3 568	3 293	3 076

b) Enseignement secondaire collégial :

En dépit de cette évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement primaire, l'amélioration de l'efficacité interne de ce niveau d'enseignement et la croissance des années antérieures (taux de croissance moyen de 4,5 % entre 1998 et 2003 à l'enseignement primaire) sont de nature à générer une augmentation de la demande destinée à l'enseignement secondaire collégial.

Le taux de croissance des effectifs d'élèves de ce cycle d'enseignement obtenu pour la période 2004-2010 est de 3,2 % pour le **scénario0**, 8,9 % pour le **scénario1** et 6,5 % pour le **scénario2**. A partir de 2011, la croissance des effectifs des élèves de l'enseignement secondaire collégial continuera à décroître pour le cas du scénario0, amorcera une baisse pour le cas du scénario1 et se stabilisera entre 1,6 et 1,7 million dans le cas du scénario2. Le graphique suivant présente les résultats des projections des trois scénarios.

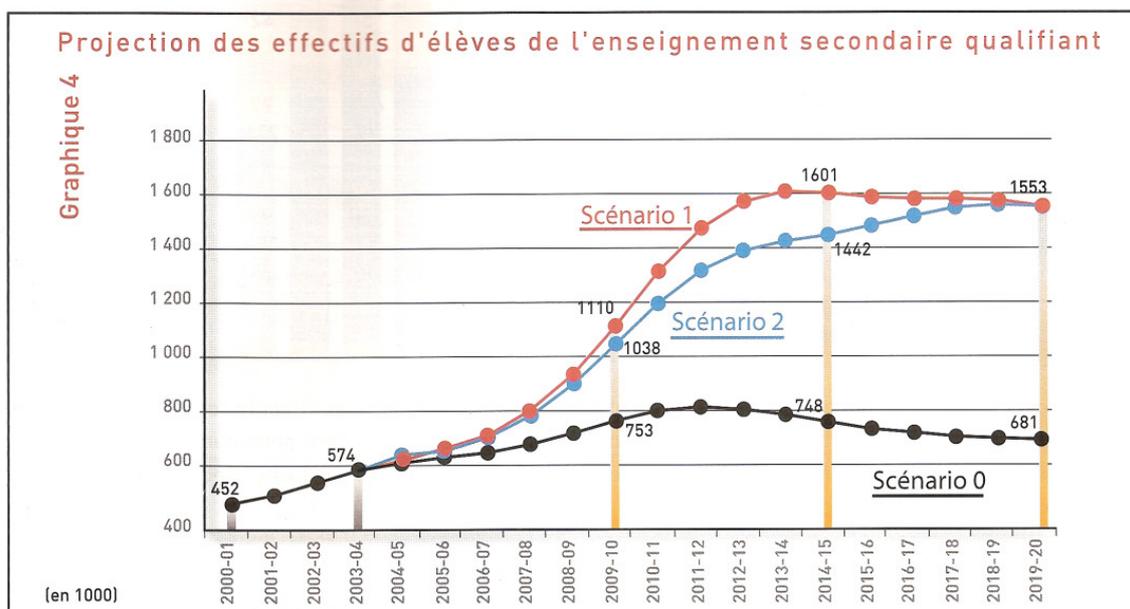


Ainsi, au cours des prochaines années, l'enseignement secondaire collégial est appelé à connaître une expansion dont l'importance dépend de chaque scénario :

Effectif des élèves en milliers						
Scénario	2004	2006	2008	2010	2015	2020
Scénario 0	1 134	1 296	1 426	1 370	1 196	1 152
Scénario 1	1 134	1 394	1 757	1 894	1 768	1 645
Scénario 2	1 134	1 337	1 582	1 651	1 726	1 613

c) Enseignement secondaire quantifiant

Les mêmes tendances s'observent au niveau de la projection des effectifs à l'enseignement secondaire qualifiant avec un décalage de 3 à 4 ans et une amplitude plus importante des variations. Les projections aboutissent à un doublement puis à un triplement des effectifs respectivement à l'horizon 2010 et à l'horizon 2015. Dans le cas du **scénario0**, les effectifs de l'enseignement secondaire qualifiant correspondraient, à partir de 2015, à moins de la moitié de ceux obtenus dans le cas des scénarios1 et 2. Le graphique suivant illustre les résultats des projections des effectifs des élèves à l'enseignement secondaire collégial.



Les points critiques d'évolution future de l'enseignement secondaire qualifiant sont présentés dans le

tableau suivant :

Scénario	Effectif des élèves en milliers					
	2004	2006	2008	2010	2015	2020
Scénario 0	574	621	666	753	748	681
Scénario 1	574	653	795	1 110	1 601	1 553
Scénario 2	574	646	774	1 038	1 442	1 547

2-2- Besoins en infrastructures scolaires

Le scénario de la continuité ne dégage pas globalement de nouveaux besoins en salles de classe pour l'enseignement primaire. La rapide amélioration de la rétention inhérente au scénario1 nécessite la construction de 880 salles de classe (environ 131 écoles primaires) durant la période 2005-2008. Ces besoins sont plus modérés dans le cas du scénario2 (27 écoles par an durant la période 2005-2008 et 25 écoles pour la période 2009-2014). Le scénario2 permet de diminuer le risque d'une sous-utilisation des salles de classe au primaire

Dans le cas d'un important investissement correspondant à un besoin conjoncturel (cas du scénario1). Pour l'enseignement secondaire collégial, les besoins sont importants dans le cas des scénarios 1 et 2. Durant la période 2005-2008, les besoins annuels moyens atteindraient 411 collèges pour le cas du scénario1 et 320 collèges pour le cas du scénario2. Même dans le cas du scénario tendanciel, les besoins demeureraient importants en atteignant 212 collèges par an durant 2005-2008. Les besoins d'investissement dans l'enseignement secondaire qualifiant deviendraient importants au-delà de 2008 en atteignant, durant la période 2009-2014, une moyenne annuelle de 234 lycées pour le cas du scénario 1 et 189 lycées pour le cas du scénario2.

Tableau 2 : Besoins en construction de nouveaux établissements d'enseignement (en moyenne par an)

	Ecole primaire			Collège			Lycée		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Scénario 0									
Moyenne 2005-2008				71	141	212	43		43
Moyenne 2009-2014				2	3	5	42		42
Moyenne 2015-2020									
Scénario 1									
Moyenne 2005-2008	33	98	131	137	274	411	97		97
Moyenne 2009-2014				26	51	77	234		234
Moyenne 2015-2020									
Scénario 2									
Moyenne 2005-2008	7	20	27	78	242	320	89		89
Moyenne 2009-2014	6	19	25	19	58	77	189		189
Moyenne 2015-2020				2	6	8	38		38

2-3- Besoins financiers

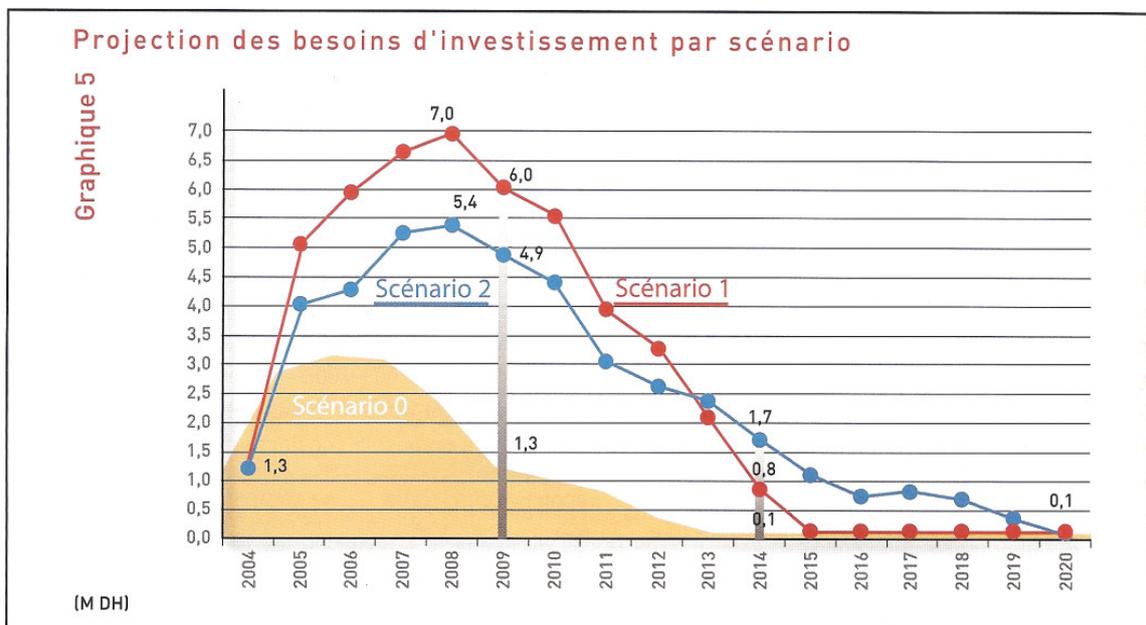
Les besoins d'investissement et de fonctionnement ont été estimés à partir des effectifs scolarisés dans le cas de chaque scénario en adoptant les hypothèses propres au scénario considéré ainsi que les normes et les coûts unitaires moyens de construction et d'équipement.

2-3-1 Besoins d'investissement

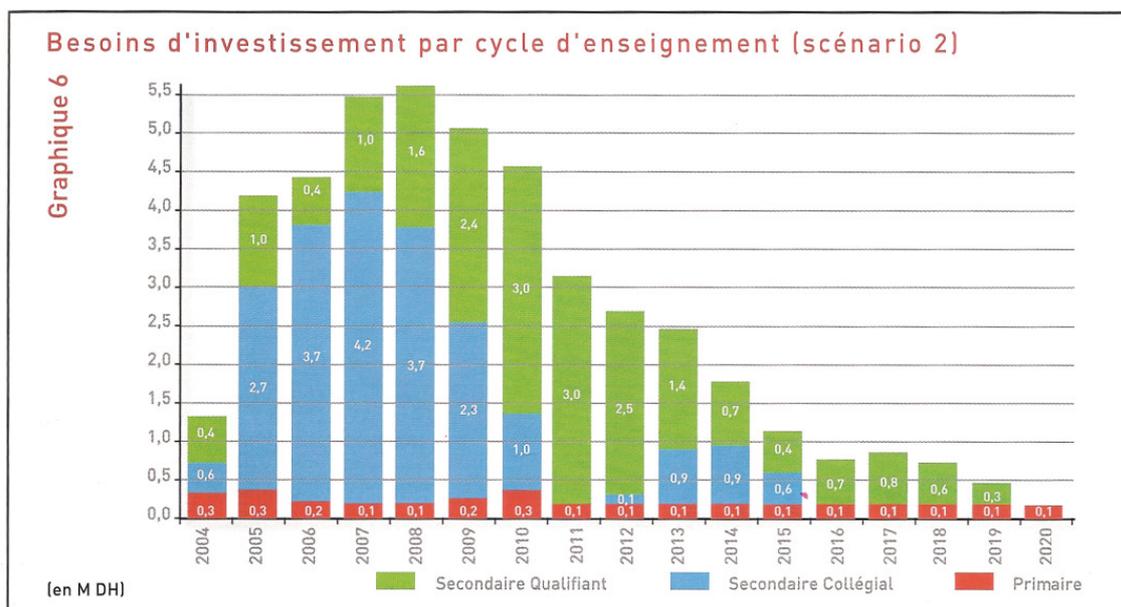
Les besoins d'investissement sont marqués par deux périodes :

- i- une période d'investissement intensif dans l'enseignement collégial durant les années 2005-2010 selon une moyenne annuelle de 3,9 milliards de DH dans le cas du scénario1 (2,9 M DH dans le cas du scénario 2).
- ii- une période d'investissement intensif dans l'enseignement secondaire qualifiant durant les années 2008-2013 avec une moyenne de 2,9 milliards DH dans le cas du scénario 1 (2,3 milliards de Oh dans le cas du scénario 2).

Par scénario, les besoins d'investissement sont illustrés par le graphique suivant :



Dans le cadre du scénario 2, considéré comme plus viable, les besoins d'investissement par cycle d'enseignement se montrent comme ci-après :



Les résultats détaillés par cycle d'enseignement et par scénario sont donnés dans le tableau suivant :

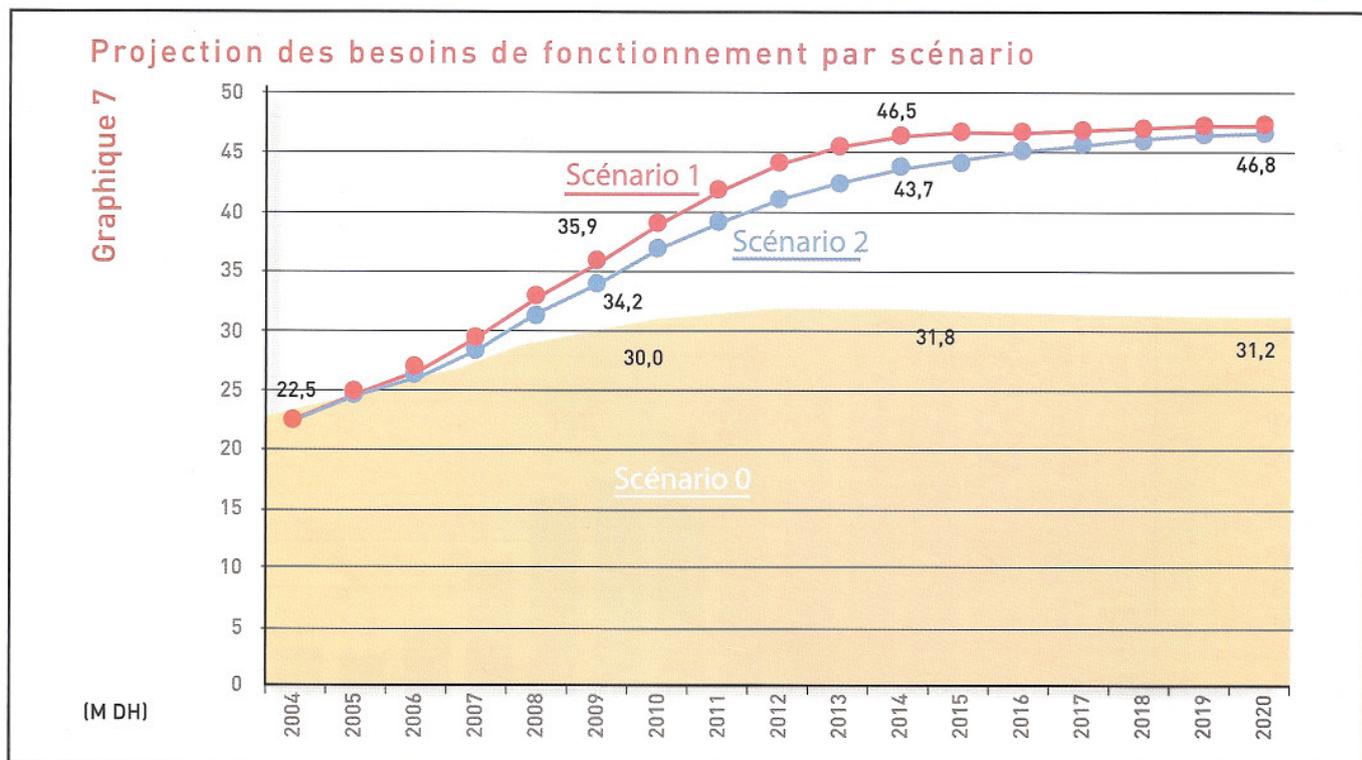
Tableau 3 : Besoins d'investissement par scénario et cycle d'enseignement
(en moyenne par an et en millions de Dh)

	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Total DEN
Scénario 0				
Moyenne 2005-2008	61	2 330	493	2 884
Moyenne 2009-2014	58	75	485	618
Moyenne 2015-2020	55	20	13	88
Scénario 1				
Moyenne 2005-2008	538	4 505	1 111	6 154
Moyenne 2009-2014	63	872	2 677	3 612
Moyenne 2015-2020	57	30	28	115
Scénario 2				
Moyenne 2005-2008	159	3 574	1 016	4 749
Moyenne 2009-2014	134	876	2 161	3 171
Moyenne 2015-2020	57	124	461	643

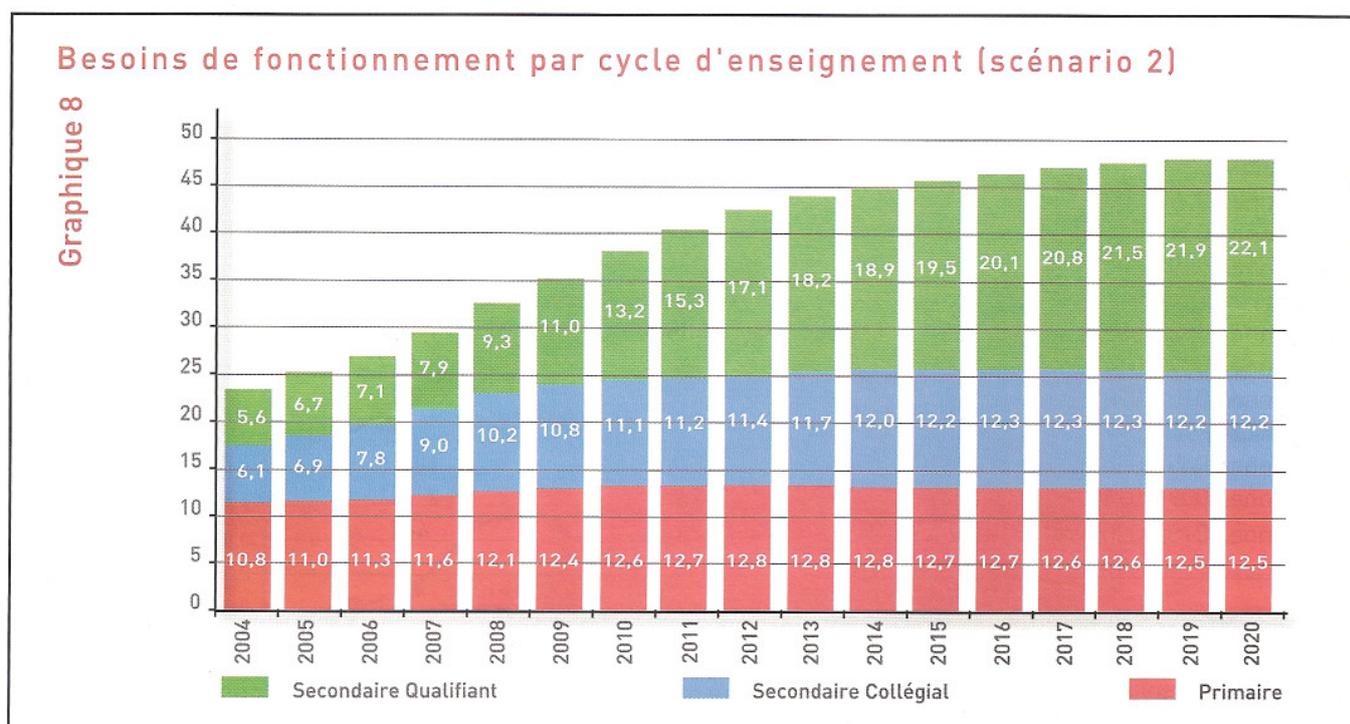
2-3-2- Besoins de fonctionnement

Le graphique suivant illustre l'évolution des besoins de fonctionnement par scénario. Il montre que le scénario 0 (continuité), en raison de sa faible efficacité et des limitations d'accès aux différents niveaux d'enseignement qu'il comporte, est le moins générateur de besoins de financement. D'autre part, la progressivité des améliorations propre au scénario 2 est de nature à introduire plus de modération dans l'évolution des besoins de fonctionnement comme d'investissement du secteur par rapport à

l'évolution inhérente au scénario1.



La répartition des besoins de fonctionnement par niveau d'enseignement est donnée par le graphique suivant. Il montre la stagnation des besoins au niveau de l'enseignement primaire, le doublement des besoins de fonctionnement du cycle collégial et le triplement des besoins de fonctionnement du secondaire qualifiant à l'horizon 2014.



Les résultats détaillés par cycle d'enseignement et par scénario sont donnés dans le tableau suivant :

Tableau 4 : Besoins de fonctionnement par scénario et cycle d'enseignement

(en moyenne par an et en millions de Dh)

	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Total DEN
Scénario 0				
Moyenne 2005-2008	11 299	8 019	7 072	26 390
Moyenne 2009-2014	12 121	9 342	9 897	31 359
Moyenne 2015-2020	12 381	9 267	9 738	31 386
Scénario 1				
Moyenne 2005-2008	11 744	8 918	7 807	28 470
Moyenne 2009-2014	12 656	12 368	17 182	42 206
Moyenne 2015-2020	12 605	12 514	21 971	47 090
Scénario 2				
Moyenne 2005-2008	11 501	8 461	7 736	27 697
Moyenne 2009-2014	12 670	11 359	15 627	39 656
Moyenne 2015-2020	12 592	12 260	20 992	45 845

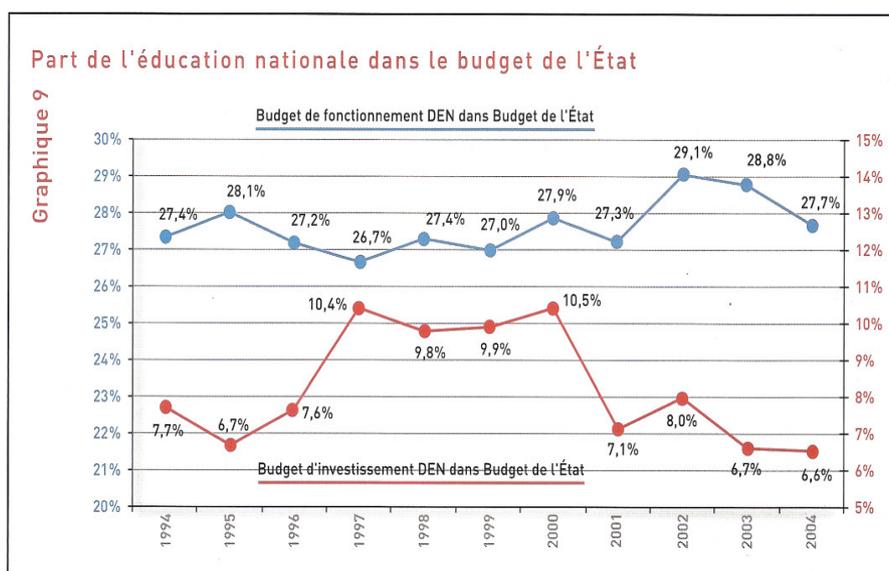
En conclusion, la stratégie volontariste de généralisation de l'enseignement préconisée par la Charte dégage des besoins de financement importants nécessitant la mobilisation de moyens budgétaires additionnels. Ces besoins se situent en première période au niveau de la construction des infrastructures scolaires. Il s'agit, dans une première phase, de tripler le budget d'investissement du DEN. Ensuite, les nouveaux besoins se transforment progressivement en charges récurrentes additionnelles entraînant un doublement du budget de fonctionnement à l'horizon 2014.

1- Ressources mobilisables

a) Evolution des ressources mobilisées

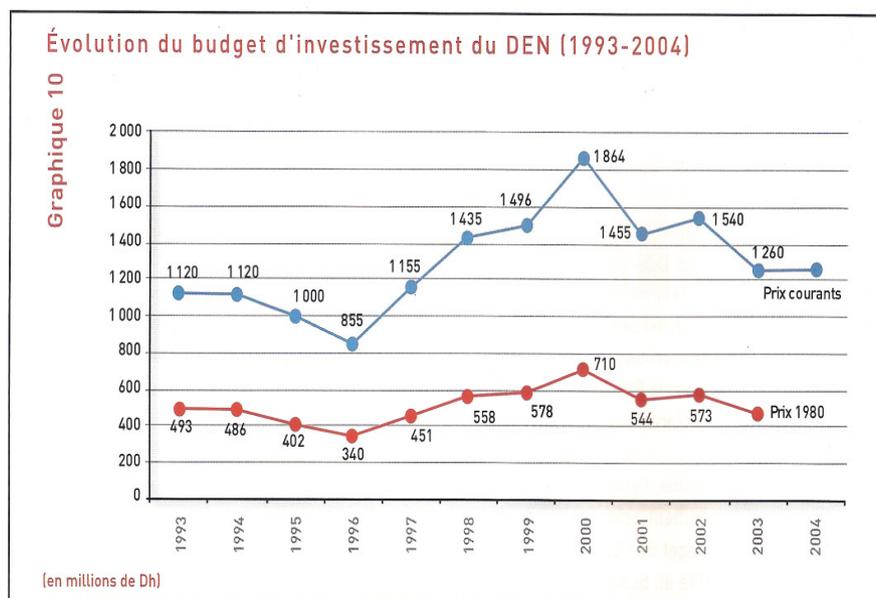
L'état marocain consacre 28,4 % de son budget au secteur de l'éducation (l'éducation nationale et enseignement supérieur). Cet effort représente 6,6 % du PIS. La part de l'éducation atteint près du tiers du budget de fonctionnement de l'Etat et 8,6% du budget d'investissement. L'analyse, sur une longue période, de l'évolution de l'effort public en matière d'éducation, montre, qu'en dépit d'une certaine variabilité conjoncturelle, la tendance observée présente un accroissement significatif de la part du budget alloué au secteur de l'éducation, traduisant l'échelle de priorité dont bénéficie ce secteur dans l'allocation des ressources publiques. Cela a permis d'accroître sensiblement l'accès aux différents niveaux d'enseignement et de réduire, voire éliminer, certaines disparités, notamment en ce qui concerne la scolarisation des filles et la scolarisation des enfants du monde rural. Une comparaison internationale mettant en relation l'effort public en faveur du secteur éducatif (exprimé par le pourcentage du PIB alloué à l'éducation) avec un indicateur de résultat (taux brut de scolarisation au primaire) montre que le Maroc fait partie du groupe de pays qui consacre à l'éducation des ressources publiques dépassant la moyenne (médiane) mondiale en termes de part dans le PIS. En outre, le Maroc réalise des résultats dépassant aussi la moyenne (médiane) mondiale en termes de scolarisation.

Durant la dernière décennie, l'effort public de financement de l'éducation a été renforcé : la part de l'éducation nationale (enseignement primaire et enseignement secondaire) a augmenté d'environ deux points de pourcentage dans le budget de l'Etat en passant de 22,3 % en 1994-1995 à plus de 24 % en 2003-2004. Cette évolution a surtout profité au budget de fonctionnement et plus particulièrement aux dépenses salariales. En effet, les dépenses salariales du DEN représentent actuellement près de 40 % des dépenses salariales de l'Etat. Dix ans plus tôt, cette proportion était de moins de 36 %. En parallèle, la part du DEN dans les dépenses non salariales et dans le budget d'investissement a enregistré une baisse en passant respectivement de 6,6 % et de 7,7 % en 1994 à 4,8 % et à 6,6 % en 2004. Le graphique suivant illustre l'évolution de la part des budgets de fonctionnement et d'investissement du DEN dans ceux de l'Etat.



Au cours des dix dernières années, la croissance du budget du DEN a été en moyenne de 5,3 % par an en termes réels (en adoptant comme déflateur celui du

PIB). Si le budget de fonctionnement a connu une croissance moyenne de 5,7 %, les dépenses d'investissement ont régressé en moyenne de 0,5 % par an durant la période 1994-2003. En fait, les investissements du DEN ont connu deux périodes significatives durant la dernière décennie : i) une période de croissance a un rythme de 5,33 % entre 1994 et 2000 et ii) une période de régression a un taux de -12,93 % a partir de 2000. Le graphique suivant illustre l'évolution du budget d'investissement du DEN en nominal et à prix constants de l'année 1980.



b) Estimation des ressources mobilisables

Les hypothèses retenues en matière de projection des ressources publiques mobilisables pour le secteur de l'éducation concernent les aspects suivants :

- croissance annuelle moyenne de 5% du PIB durant la période de projection;
- maintien du poids des finances publiques à son niveau actuel (22,7 %);
- maintien de la part du budget de l'Etat allouée à l'Education nationale à son niveau actuel (27,7%) en fonctionnement et 6,6% en investissement);
- maintien de la structure actuelle de répartition des budgets du DEN entre les différents niveaux d'enseignement.

Dans le cadre de ces hypothèses, les ressources potentiellement mobilisables pour l'Education Nationale et leur affectation par niveau d'enseignement peuvent être présentées comme suit:

Tableau 5 : Ressources mobilisables pour l'Éducation nationale
(en moyenne par an et en millions de Dh)

	Primaire			Collégial			Secondaire qualifiant			Total DEN		
	Fonct.	Invst.	Total	Fonct.	Invst.	Total	Fonct.	Invst.	Total	Fonct.	Invst.	Total
Moyenne 2005-2008	12 264	306	12 570	6 898	667	7 565	6 387	437	6 824	25 549	1 410	26 959
Moyenne 2009-2014	16 396	396	16 792	9 223	862	10 085	8 540	565	9 105	34 159	1 823	35 982
Moyenne 2015-2020	21 973	530	22 503	12 360	1 156	13 515	11 444	757	12 202	45 777	2 443	48 220

La confrontation de ces ressources, potentiellement mobilisables pour le

Département de l'Education Nationale, avec les besoins dégagés par les différents scénarios de projection aboutit aux résultats synthétisés dans le tableau suivant en termes de taux de couverture.

Tableau 6 : Taux de couverture des besoins de financement par niveau d'enseignement et par scénario
(en moyenne par an) ⁽¹⁾

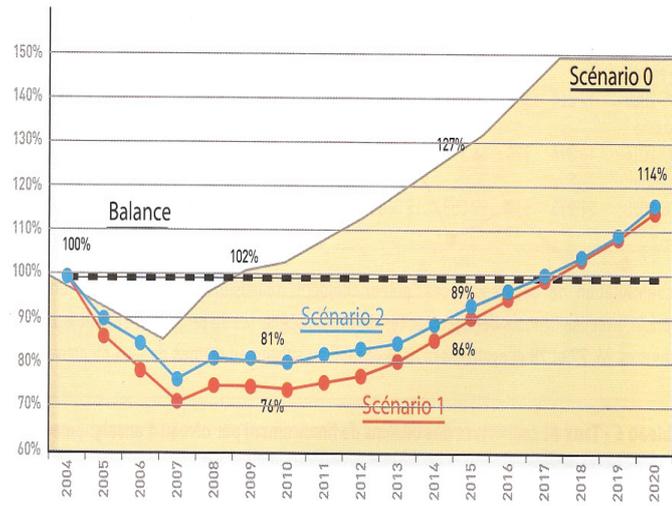
	Primaire			Collégial			Secondaire qualifiant			Total DEN		
	Fonct.	Invt.	Total	Fonct.	Invt.	Total	Fonct.	Invt.	Total	Fonct.	Invt.	Total
Scénario 0												
Moyenne 2005-2008	109 %	501 %	111 %	86 %	29 %	73 %	90 %	89 %	90 %	97 %	49 %	92 %
Moyenne 2009-2014	135 %	682 %	138 %	99 %	1156 %	107 %	86 %	116 %	88 %	109 %	295 %	113 %
Moyenne 2015-2020	177 %	963 %	181 %	133 %	5674 %	146 %	118 %	5948 %	125 %	146 %	2772 %	153 %
Scénario 1												
Moyenne 2005-2008	104 %	57 %	102 %	77 %	15 %	56 %	82 %	39 %	77 %	90 %	23 %	78 %
Moyenne 2009-2014	130 %	633 %	132 %	75 %	99 %	76 %	50 %	21 %	46 %	81 %	50 %	79 %
Moyenne 2015-2020	174 %	930 %	178 %	99 %	3897 %	108 %	52 %	2662 %	55 %	97 %	2122 %	102 %
Scénario 2												
Moyenne 2005-2008	107 %	193 %	108 %	82 %	19 %	63 %	83 %	43 %	78 %	92 %	30 %	83 %
Moyenne 2009-2014	129 %	335 %	131 %	80 %	146 %	84 %	52 %	27 %	49 %	84 %	64 %	83 %
Moyenne 2015-2020	174 %	927 %	178 %	101 %	930 %	109 %	55 %	164 %	57 %	100 %	380 %	104 %

(1) Quand le taux de couverture dépasse 100% .cela veut dire que la différence entre la valeur qu'il atteint et 100% représente la part de ressources économisées compte tenu de la structure de financement en investissement et en fonctionnement du sous-système éducatif adoptée à l'année de base des projections.

On constate pour les scénarios 1 et 2 un important déficit touchant en première période les besoins d'investissement de l'enseignement collégial (taux de déficit variant de 81 à 85 %). En deuxième période (2009-2014), ce déficit concernera le budget d'investissement et aussi de fonctionnement de l'enseignement secondaire qualifiant (taux de déficit de 79 % à 73 % concernant les besoins d'investissement de la période 2009-2014 et des besoins de fonctionnement à moitié non couverts à partir de 2009). Le graphique suivant illustre l'évolution du taux de couverture des besoins de financement pour l'ensemble des cycles de l'Education Nationale. Il montre la persistance d'un important écart de financement, atteignant, durant la période 2005-2014, une moyenne de 21,7 % dans le cas du scénario 1 et 16,3 % dans le cas du scénario 2.

Couverture des besoins de financement

Graphique 11



2- Les options d'optimisation des dépenses

Les résultats obtenus des projections des besoins ne permettent pas d'aboutir à une viabilité financière des réformes envisagées dans le contexte actuel de fonctionnement du secteur. Afin d'assurer de meilleures conditions pour atténuer l'écart de financement dégagé. Ci-dessus, deux variantes ont été retenues, La première concerne l'optimisation de l'utilisation des ressources humaines, et la deuxième se rapporte à la stabilisation des conditions de déroulement des études, Ces deux variantes ont été appliquées au scénario 2 qui est retenu comme scénario plus réaliste et reflétant mieux les capacités de mise en place des réformes envisagées.

2.1 Optimisation de l'utilisation des ressources humaines : **Variante1**

Partant du fait que la charge horaire moyenne des enseignants des collèges et des lycées n'est pas totalement assurée (10% de la charge horaire n'est pas assurée au collège et environ 17% dans les lycées). Il a été retenu de procéder à une optimisation progressive de l'accomplissement de la charge horaire par les enseignants permettant d'atteindre un taux d'accomplissement de 98 % pour l'enseignement collégial et l'enseignement secondaire qualifiant à l'horizon 2011. Dans un contexte de construction de nouvelles infrastructures scolaires, notamment en milieu rural, le moyen d'action privilégié à retenir pour atteindre ces objectifs de pleine utilisation des ressources humaines du secteur, serait le développement de la polyvalence des enseignants. Le DEN a déjà engagé des initiatives en la matière. Elles seront appelées à être développés d'avantage. Cette option permettra de limiter les besoins en enseignants pour l'enseignement secondaire collégial et l'enseignement secondaire qualifiant.

Les projections effectuées montrent que dans le cas du scénario 2 et durant la période 2005-2008, les besoins additionnels en enseignants seront limités respectivement à une moyenne annuelle de 6 979 et 3 585 pour l'enseignement secondaire collégial et l'enseignement secondaire qualifiant. Par rapport aux besoins dégagés dans une situation sans optimisation (7826 pour l'enseignement secondaire collégial et 4 351 pour l'enseignement secondaire qualifiant), cela représente en moyenne un «gain» annuel en enseignants de 847 et 766 respectivement pour l'enseignement secondaire collégial et l'enseignement secondaire qualifiant. Cette option d'optimisation de l'utilisation des ressources humaines permet de limiter le déficit du plan de financement. Les ressources ainsi dégagées atteignent durant la période 2015-2020 une moyenne annuelle de plus de 3,1 milliards de Dhs. Cela représente plus de 10% des besoins de fonctionnement des cycles du secondaire collégial et qualifiant. Les taux de couverture des besoins de financement dépassent globalement 100% pour l'investissement à partir de 2014 et à partir de 2016 pour le fonctionnement. Le tableau et le graphique suivants illustrent les résultats obtenus en matière d'optimisation de l'utilisation des ressources humaines du secteur:

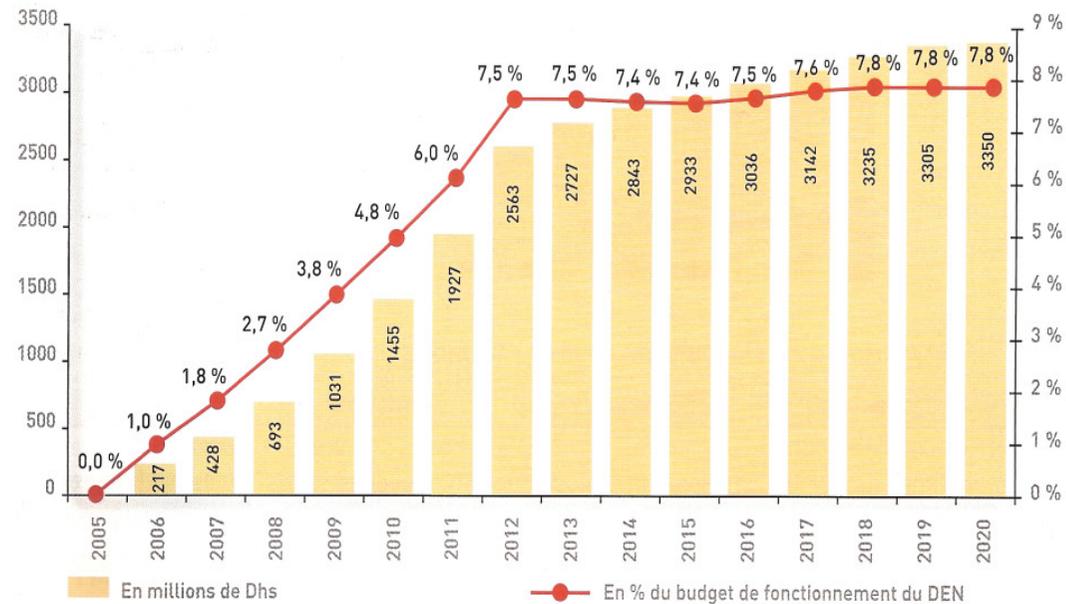
Tableau 7 : Résultats de l'optimisation par la variante 1 - Gain en enseignants

(en moyenne par an)

	Besoins annuels moyens de recrutement au Collégial		Besoins annuels moyens de recrutement au Secondaire qualifiant		"Gain" annuel moyen en enseignants	
	Sans optimisation	Avec optimisation	Sans optimisation	Avec optimisation	Sans optimisation	Avec optimisation
Moyenne 2005-2008	7 826	6 979	4 351	3 585	847	766
Moyenne 2009-2014	3 363	2 653	8 658	6 714	709	1 943

Résultats de l'optimisation : économies réalisées

Graphique 12



2-2- Stabilisation des conditions de déroulement des études: **Variante2**

Les hypothèses de base de projection retiennent une amélioration des conditions de déroulement des études: ratio élèves/classe (division pédagogique), ratio enseignant/classe et ratio élèves/enseignant (taux d'encadrement). Ces hypothèses retiennent une amélioration de l'ordre de 10 % à l'horizon 2009-2010 par rapport à la situation de 2004. Dans le cadre de cette option d'optimisation (variante2), les hypothèses

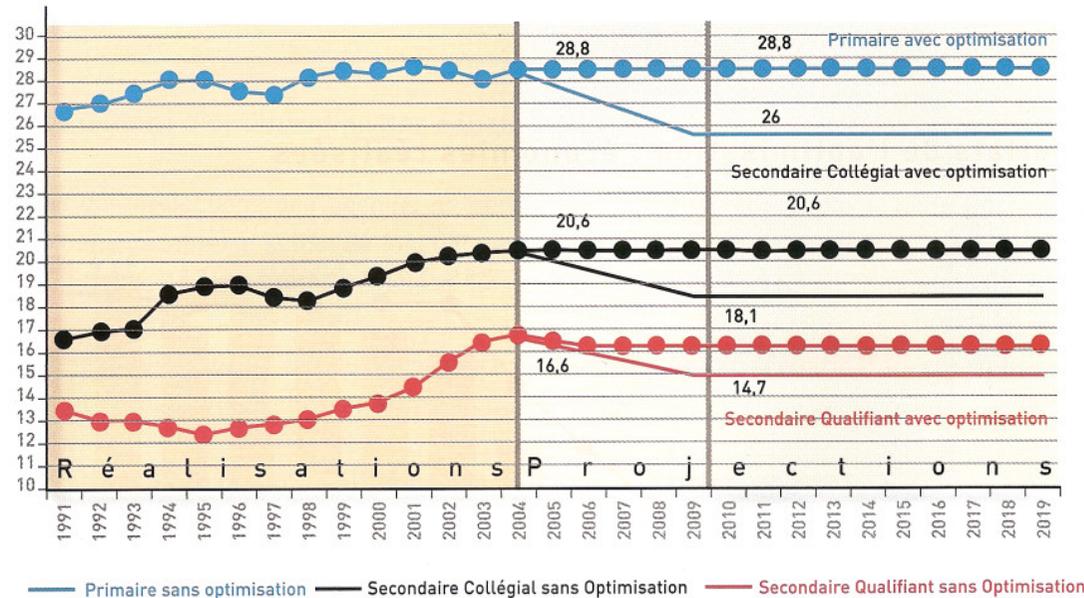
retenues maintiennent ces ratios à leurs niveaux actuels. Une amélioration de ces ratios serait envisageable au-delà de la période d'investissement que connaîtra le secteur durant les prochaines années. Les hypothèses retenues dans le cas du scénario 2 non optimisé et optimisé avec la variante2 figurent dans le tableau suivant :

	Élèves/classe			Enseignant/classe			Élèves/enseignant		
	Primaire	Collégial	Secondaire	Primaire	Collégial	Secondaire	Primaire	Collégial	Secondaire
1995-1996	28,80	31,90	30,00	1,02	1,68	2,40	28,3	19,0	12,5
2000-2001	29,27	32,30	29,63	1,02	1,66	2,27	28,8	19,5	13,0
2003-2004	28,97	34,20	36,18	1,02	1,66	2,17	28,4	20,5	16,7
2009-2010 (Sans optimisation)	26,01	31,00	32,39	1,00	1,70	2,20	26,0	18,2	14,7
2009-2010 (Avec optimisation)	28,97	34,20	34,00	1,00	1,66	2,10	29,0	20,6	16,2

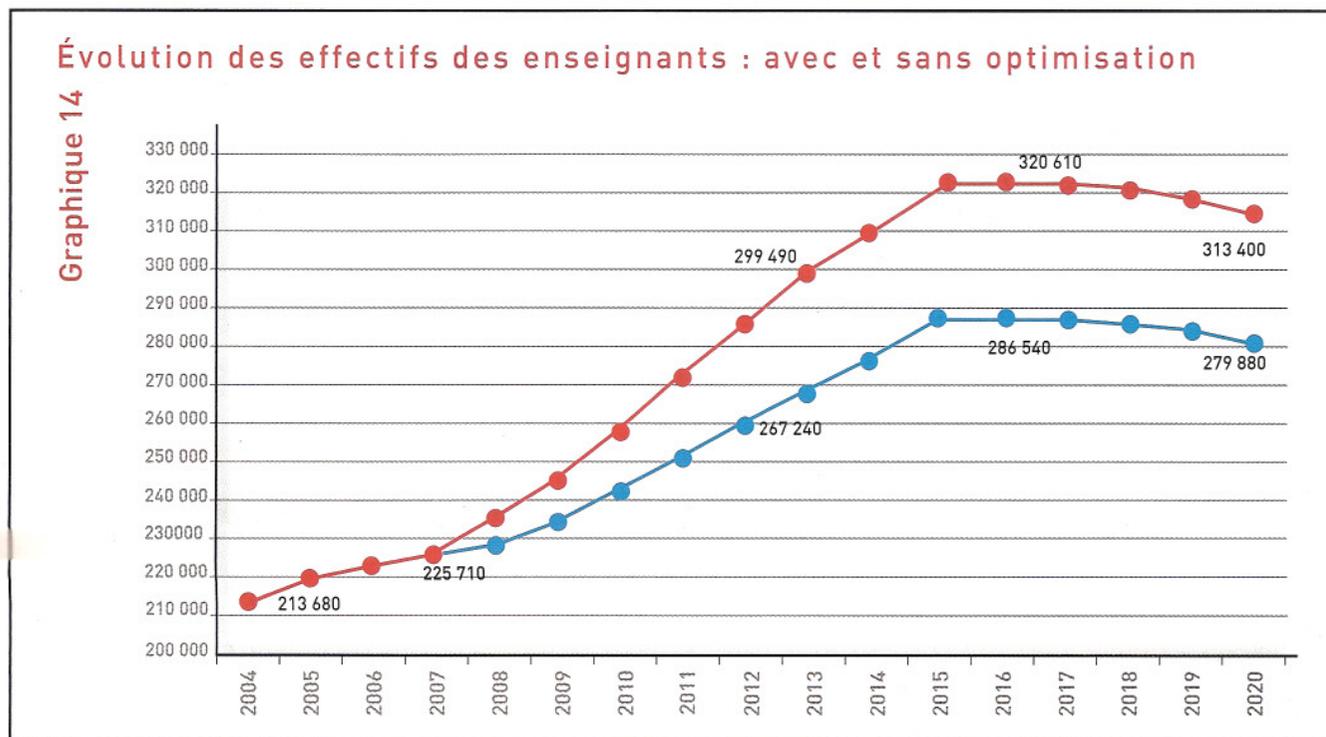
L'évolution du taux d'encadrement dans les cas sans optimisation et avec optimisation est illustrée par le graphique suivant :

Évolution des taux d'encadrement : avec et sans optimisation

Graphique 13



En plus des impacts sur les besoins d'investissement en nouvelles salles de classe, ces hypothèses d'optimisation permettent de dégager des « gains » globaux en enseignants atteignant 32 250 en 2010 et plus de 34000 en 2015. L'évolution des besoins en enseignants découlant de ces deux options est illustrée par le graphique suivant :



L'optimisation du scénario 2 par la variante 2 entraîne, au cours de la période 2005-2020, une réduction des besoins en établissements scolaires de 16 établissements en moyenne annuelle pour le primaire, 27 pour le secondaire collégial et 10 pour le secondaire qualifiant. Le tableau suivant synthétise l'impact de cette optimisation sur de tels besoins :

Tableau 9 : Besoins en constructions scolaires sans et avec optimisation (en moyenne par an)

	Écoles primaires			Collèges			Lycées		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Scénario 2 non optimisé									
Moyenne 2005-2008	7	20	27	78	242	320	89	0	89
Moyenne 2009-2014	6	19	25	19	58	77	189	0	189
Moyenne 2015-2020	0	0	0	2	6	8	38	0	38
Scénario 2 optimisé variante 2									
Moyenne 2005-2008	0	0	0	62	192	254	80	0	80
Moyenne 2009-2014	0	0	0	12	36	48	170	0	170
Moyenne 2015-2020	0	0	0	2	6	8	36	0	36

La variante 2 appliquée au scénario 2 permettrait un gain de 2 309 enseignants au primaire au cours de la période 2005-2008 et de 663 au cours de la période 2009-2014. Ces gains seraient respectivement de 1 902

et 665 enseignants en moyenne par an pour le secondaire collégial; 891 et 1 098 pour le secondaire qualifiant.

Tableau 10 : Résultats de l'optimisation variante 2 - Gain en enseignants (en moyenne par an)

	Primaire		Collégial		Secondaire qualifiant		"Gain" en enseignants		
	Besoins sans optimisation	Besoins avec optimisation	Besoins sans optimisation	Besoins avec optimisation	Besoins sans optimisation	Besoins avec optimisation	Primaire	Secondaire collégiale	Secondaire qualifiant
Moyenne 2005-2008	1 194	- 1 115	7 826	5 924	4 351	3 460	2 309	1 902	891
Moyenne 2009-2014	1 363	700	3 363	2 697	8 658	7 560	663	665	1 098

Suivant la variante 2, les taux de couverture des besoins de financement s'établiraient globalement à 129 pour l'investissement en 2014 et à 102% pour le fonctionnement en 2016.

Globalement, le scénario 2 optimisé par la variante 2, conduit au cours de la période 2005-2020 à la réduction des besoins de financement des dépenses de fonctionnement d'environ 2,6 milliards de DH en moyenne par an, contre 477 millions de DH en ce qui concerne ceux relatifs aux dépenses d'investissement.

Tableau 11 : Economies dégagées par l'optimisation, variante 2 (en moyenne par an et en millions de Dh)

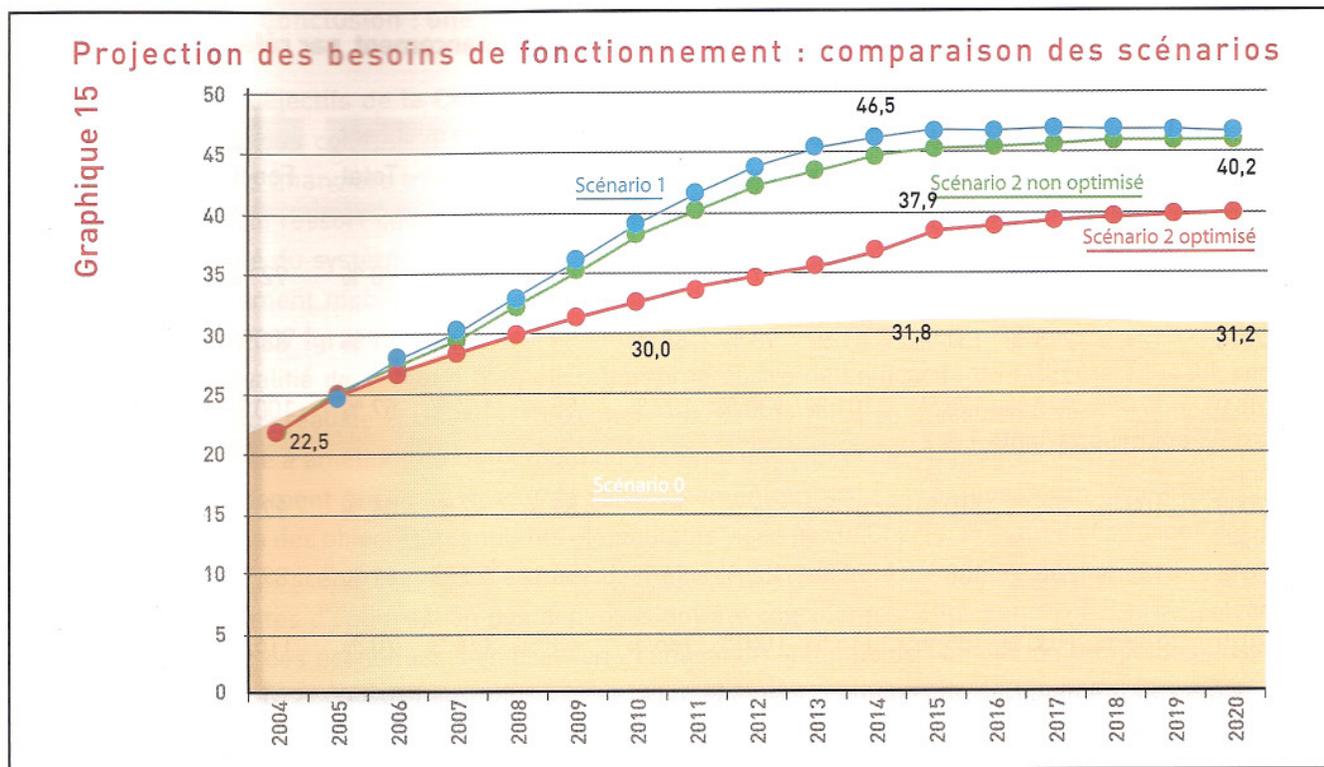
	Primaire			Secondaire collégial			Secondaire qualifiant			Total DEN		
	Fonct.	Invt.	Total	Fonct.	Invt.	Total	Fonct.	Invt.	Total	Fonct.	Invt.	Total
Scénario 2 non optimisé												
Moyenne 2005-2008	11 501	159	11 660	8 461	3 574	12 035	7 736	1 016	8 752	27 697	4 749	32 447
Moyenne 2009-2014	12 670	134	12 804	11 359	876	12 235	15 627	2 161	17 788	39 656	3 171	42 827
Moyenne 2015-2020	12 592	57	12 649	12 260	124	12 384	20 992	461	21 454	45 845	643	46 487
Scénario 2 optimisé variante 2												
Moyenne 2005-2008	11 344	61	11 405	8 059	2833	10 892	7 367	922	8 290	26 771	3 816	30 587
Moyenne 2009-2014	12 116	57	12 173	10 407	557	10 964	14 313	1942	16 255	36 837	2 556	39 393
Moyenne 2015-2020	12 023	51	12 074	11 167	111	11 278	19 166	436	19 601	42 355	598	42 953

2-3- L'équilibre financier après optimisation des dépenses (Variante 1 et 2)

Les différentes options d'optimisation (variantes 1 et 2) retenues et appliquées simultanément au scénario 2 permettent de réduire sensiblement les besoins financiers du secteur de l'éducation nationale. Les économies dégagées sur les besoins de fonctionnement s'élèvent en moyenne annuelle à 1,2 milliards de Dhs durant la période 2005-2008 et atteignent près de 4,7 milliards de Dhs durant la période 2009-2014, soit près de 12% des besoins de fonctionnement du secteur. Les économies dégagées sur les besoins d'investissement s'élèvent en moyenne annuelle à 1 milliard de Dhs durant la période 2005-2008, soit à peu près 19,6 % des besoins d'investissement du secteur. Le tableau suivant donne les détails des économies dégagées :

Tableau 12 : Économies dégagées par les options d'optimisation (variante 1 et 2) (en moyenne par an)

	Fonctionnement		Investissement		Total	
	En millions Dhs	En % budget	En millions Dhs	En % budget	En millions Dhs	En % budget
Moyenne 2005-2008	1 239	4,5 %	933	19,6 %	2 171	6,7 %
Moyenne 2009-2014	4 688	11,8 %	615	19,4 %	5 303	12,4 %
Moyenne 2015-2020	6 319	13,8 %	45	7,0 %	6 364	13,7 %



Les besoins d'investissement représenteront une moyenne annuelle de 3,8 milliards OH durant la période 2005-2008 avant de baisser à 2,6 milliards DH durant la période 2009-2014. Le graphique suivant illustre l'évolution des besoins d'investissement après optimisation par comparaison au cas de non optimisation.

Besoins d'investissement : avant et après optimisation des dépenses

Graphique 16

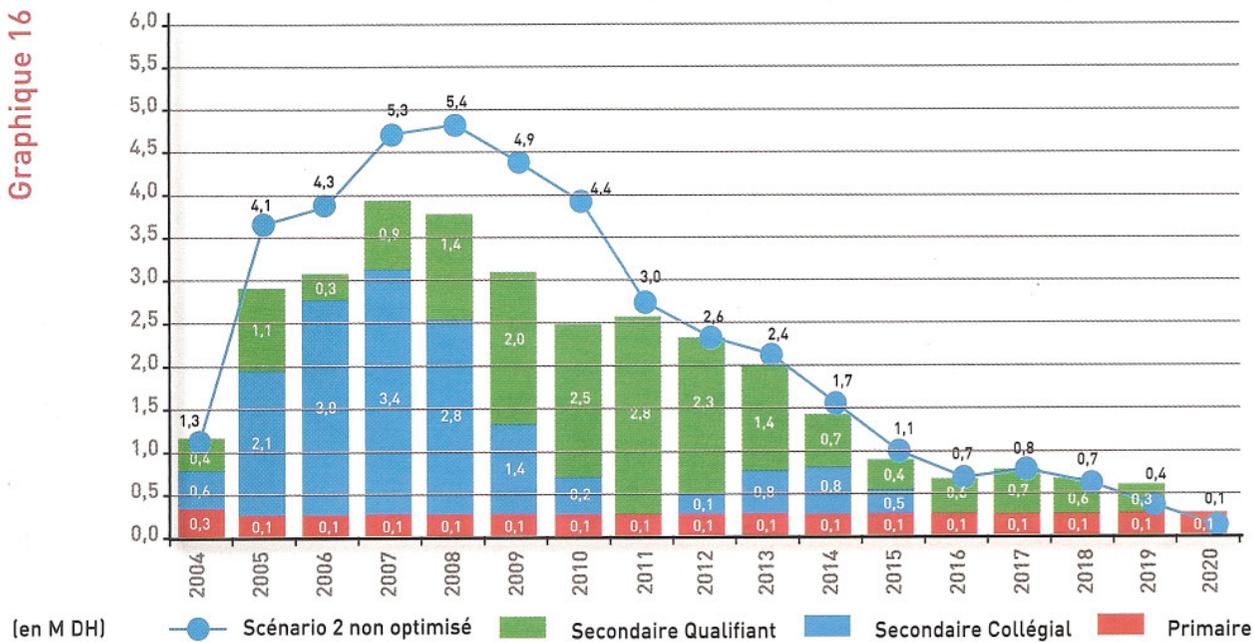
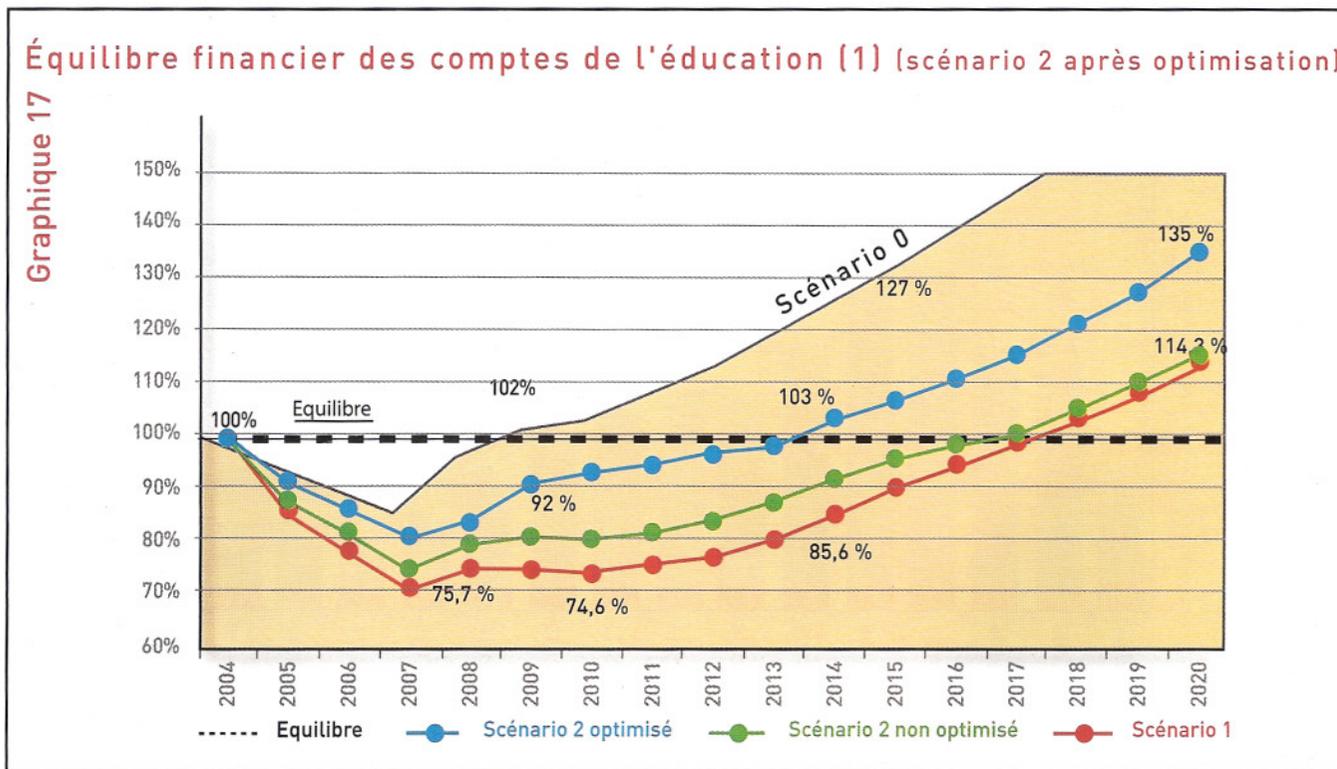


Tableau 13 : Taux de couverture annuels moyens des besoins de financement par référence au scénario 2 non optimisé ⁽¹⁾

	Primaire			Secondaire collégial			Secondaire qualifiant			Total DEN		
	Fonct.	Invt.	Total	Fonct.	Invt.	Total	Fonct.	Invt.	Total	Fonct.	Invt.	Total
Scénario 2 non optimisé												
Moyenne												
2005-2008	107 %	193 %	108 %	82 %	19 %	63 %	83 %	43 %	78 %	92 %	30 %	83 %
Moyenne												
2009-2014	129 %	295 %	131 %	81 %	98 %	82 %	55 %	26 %	51 %	86 %	57 %	84 %
Moyenne												
2015-2020	174 %	927 %	178 %	101 %	930 %	109 %	55 %	164 %	57 %	100 %	380 %	104 %
Scénario 2 optimisé variante 1 & 2												
Moyenne												
2005-2008	108 %	504 %	110 %	87 %	24 %	70 %	89 %	47 %	84 %	97 %	37 %	89 %
Moyenne												
2009-2014	135 %	698 %	138 %	92 %	155 %	96 %	66 %	29 %	61 %	89 %	71 %	96 %
Moyenne												
2015-2020	183 %	1030 %	186 %	116 %	1040 %	126 %	68 %	174 %	70 %	116 %	408 %	120 %

Les différentes options d'optimisation permettent de réduire sensiblement le déficit des comptes de l'Education Nationale durant les prochaines années, eu égard aux ressources potentiellement mobilisables pour le secteur. En somme, le déficit global sera limité à environ 5% durant la période 2005-2013, alors qu'il dépassera les 20 % dans le cas du scénario 1 et 14% dans le cas du scénario 2 non optimisé. A partir de 2014, les comptes de l'éducation dégagent un excédent pouvant être alloué à l'amélioration des conditions de déroulement des études. Le graphique suivant illustre cette évolution:



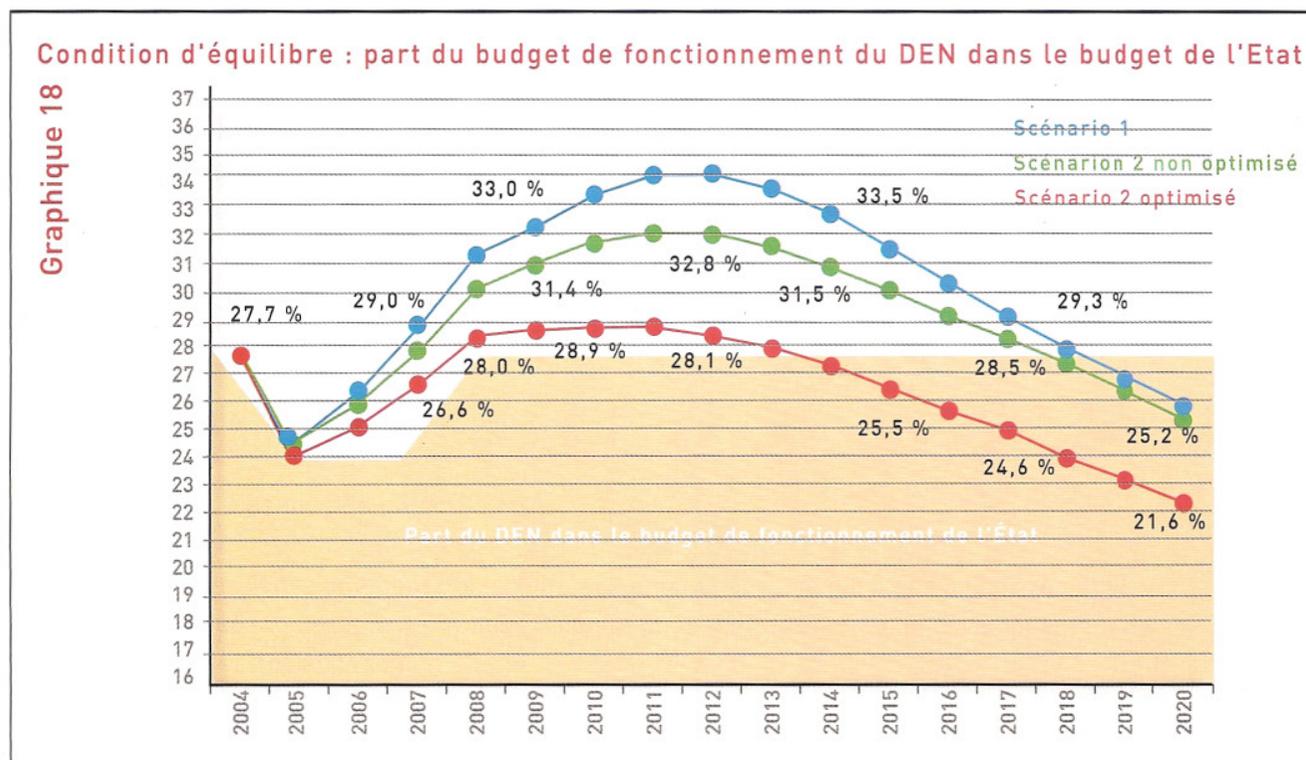
(1) Quand le taux de couverture dépasse 100%, cela veut dire que la différence entre la valeur qu'il atteint et 100% représente la part de ressources économisées compte tenu de la structure de financement en investissement et en fonctionnement du sous-système éducatif adoptée à l'année de base des projections.

2-4- Conclusion : une politique financière plus dynamique

La réalisation des objectifs de la Charte en matière d'accès aux différents cycles d'enseignement, assortie d'une amélioration des conditions de déroulement des études et d'un meilleur encadrement pédagogique, dégage des besoins financiers très importants tant au niveau de l'investissement qu'au niveau du fonctionnement. C'est ce qui ressort comme résultats dans le cas du scénario1, qualifié de scénario d'amélioration rapide de l'efficacité du système éducatif. Le taux de couverture des besoins, calculé en se référant aux ressources potentiellement mobilisables pour le secteur de l'éducation, se dégradera progressivement jusqu'à atteindre 72% en 2007 (graphique 17).

Le 2^{ème} scénario, qualifié de scénario d'amélioration progressive de l'efficacité du système éducatif, considéré comme scénario plus réaliste et reflétant mieux les capacités de mise en place des réformes envisagées a été développé. Il consiste à améliorer le rendement du système éducatif de façon progressive, sans créer de rupture avec le fonctionnement actuel au niveau de l'enseignement primaire en proposant un

échancier plus long quant à la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs visés par la Charte. Partant de l'ampleur des besoins dégagés à partir de ce scénario et afin d'assurer de meilleures conditions d'équilibre du plan de financement du secteur, deux variantes d'optimisation des dépenses ont été considérées. Elles concernent principalement les volets qui dégagent des économies significatives : l'utilisation optimale de l'emploi du temps des enseignants (variante1) d'une part, et la variante 2 portant sur la stabilité des conditions de déroulement des études (maintien des ratios élèves/classe et élèves/enseignant au niveau actuel), d'autre part. Dans le cas de l'optimisation du scénario 2 par l'application simultanée des deux variantes, les besoins de fonctionnement peuvent être couverts tout en maintenant la part de l'Education Nationale dans le budget de l'Etat en deçà de 29 %. Sans ces options d'optimisation, la couverture des besoins de fonctionnement de ce scénario nécessiterait de porter la part de l'Education Nationale dans le budget de fonctionnement de l'Etat à plus de 32% à l'horizon2012 comme le montre le graphique ci-après. Quant aux besoins d'investissement, en dépit de ces optimisations, un effort particulier devrait être déployé durant les cinq prochaines années afin, d'une part, de « capitaliser » les résultats atteints durant les années antérieures et d'autre part de subvenir aux besoins « conjoncturels » du cycle de développement de l'enseignement secondaire collégial et de l'enseignement secondaire qualifiant, qui s'achèvera en 2010 pour l'enseignement collégial et en 2014 pour l'enseignement secondaire. Le graphique suivant illustre les conditions d'équilibre du budget de l'Education Nationale exprimées en parts dans le budget de fonctionnement de l'Etat pour le scénario 1 et pour le scénario 2 dans ses deux versions, optimisé et non optimisé:



Conscient de cet enjeu, le Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur, de la Formation

des Cadres et de la Recherche Scientifique s'emploiera à améliorer la gestion financière, à rationaliser l'utilisation des ressources disponibles en révisant les critères et les modes de construction et d'équipement et en déployant les ressources humaines. De même, il procédera à la mobilisation de tout type de partenariat d'appui.

Cependant, cela ne permettrait pas de combler les écarts éventuels sans un effort supplémentaire conséquent dans le cadre de la politique budgétaire de l'Etat. Dans ce domaine, les autorités compétentes devront mettre en oeuvre une politique budgétaire dynamique de financement du développement du système éducatif. Il s'agit de donner une suite concrète aux mesures à caractère fiscal et financier prévues par la Charte Nationale d'Education et de Formation. Ces mesures concernent :

- La mise en place d'un système fiscal approprié et incitatif, pour une durée de vingt ans, en faveur des établissements privés méritants;
- L'octroi de subventions aux établissements privés qualifiés, au niveau de l'éducation préscolaire, en fonction des effectifs préscolarisés ;
- L'engagement de ces établissements à appliquer les frais d'inscription, de scolarité et d'assurance fixes en accord avec les autorités d'éducation et de formation;
- La participation des partenaires de l'éducation et de la formation, y compris l'Etat, les Collectivités Locales, les entreprises et les ménages au financement de l'éducation;
- L'engagement de l'Etat à augmenter régulièrement de 5 % chaque année le budget du secteur, après épuisement de toutes les possibilités d'économie et d'amélioration de la gestion ;
- La contribution nationale au financement de l'enseignement dont le produit serait affecté à un fonds réserve au soutien des opérations liées à la généralisation de l'enseignement et à l'amélioration de sa qualité. Il sera tenu compte du principe de solidarité sociale et du niveau de revenu des ménages dans la fixation du montant des contributions au fonds ;
- L'octroi par l'Etat des aides financières nécessaires à la promotion du préscolaire ;
- La participation des entreprises à la gestion des établissements de formation et leur appui ;
- La dynamisation de la solidarité sociale en instaurant des frais d'inscription au niveau de l'enseignement supérieur et, dans une étape ultérieure, au niveau secondaire;
- La contribution des couches à revenus élevés, au niveau du cycle qualifiant de l'enseignement secondaire, dans un délai de cinq ans après que la réussite de la réforme aura été avérée.

Par ailleurs, les défis que laissent entrevoir les perspectives de développement du système éducatif, et surtout au cours des étapes critiques de ce développement, justifient la mise en place de mécanismes de mobilisation de ressources extrabudgétaires pour assurer le financement du système éducatif au cours des trois prochaines décennies.



Ministère de l'Education Nationale,
de l'Enseignement Supérieur, de la Formation
des Cadres et de la Recherche Scientifique

Département de l'Enseignement Scolaire

Objectifs Stratégiques & Grandes priorités

Le présent chapitre vise à présenter la planification stratégique (Long terme), à exécuter et à gérer, d'une manière intégrée, les grands objectifs et les objectifs spécifiques relatifs à chaque sous-système et domaines-clé, Il s'agit d'assurer une progression harmonieuse et synchronisée entre les différentes composantes des sous-systèmes considérés sous l'angle de leur interdépendance.

Le but étant d'oeuvrer pour atteindre les grands objectifs, il est apparu pertinent de traduire les grands objectifs et les objectifs spécifiques en « actions/projets » représentant des actions nouvelles à caractère entrepreneurial et les « actions/opérations » représentant des actions à caractère courant, opérationnel ou répétitif.

Les sous-systèmes retenus sont :

- l'enseignement préscolaire ;
- l'enseignement primaire ;
- l'enseignement secondaire collégial ;
- l'enseignement secondaire qualifiant ;
- l'enseignement originel
- l'alphabétisation
- l'éducation non formelle.

Les domaines clés retenus sont :

- La gestion pédagogique ;
- La gestion administrative ;
- La gestion financière
- L'égalité des chances et l'égalité des sexes ;
- La communication.

I- Les grands objectifs et les objectifs spécifiques

II- les grandes priorités

Département de l'Eenseignement Scolaire Bab ROUAH - Rabat Tél. : 037 77 18 22/037 68 72 63 Fax. : 037 20 13 85 Courriel: divcom@men.gov.ma

© Copyright Ministère de l'éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la recherche scientifique - 2005 -

Recherche >>>

Structure & Organisation

Stratégie

Analyse

Perspectives

objectifs

Système d'enseignement

Réforme éducative

Site thématique

Information et service

Publications

Nouvelles technologies





Ministère de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement Supérieur, de la Formation
des Cadres et de la Recherche Scientifique

Département de l'Enseignement Scolaire

I- Les grands objectifs et les objectifs spécifiques

1- L'enseignement préscolaire

1-1- Les grands objectifs

- Généraliser l'enseignement préscolaire aux enfants âgés de 4 à 5 ans à l'horizon 2006-2007 ;
- Faciliter l'épanouissement physique, cognitif et affectif de l'enfant, le développement de son autonomie et de sa socialisation.

1-2- Les objectifs spécifiques

- Focaliser l'effort de l'Etat sur les zones rurales et périurbaines et sur les zones de peuplement défavorisées ;
- Relier l'enseignement préscolaire a l'enseignement primaire.

2- L'enseignement primaire

2-1- Les grands objectifs

- Généraliser l'enseignement primaire aux enfants ages de 6 a 11 ans ;
- Assurer aux élèves du 1^{er} cycle de l'école primaire la consolidation et l'exten- des apprentissages acquis au préscolaires et les préparer à poursuivre, avec maximum d'égalité des chances, leurs apprentissages aux nive d'enseignement ultérieurs ;
- Assurer aux élèves du 2^{ème} cycle de l'école primaire le développement pou de leurs habiletés et l'épanouissement précoce de leurs capacités.

2-2- Les objectifs spécifiques

Permettre à 90 % des élèves inscrits en 1^{ère} année primaire de parvenir en fin d'école primaire ;

- Réduire les taux de redoublement et d'abandon ;
- Stabiliser la carte scolaire et les intrants de l'enseignement primaire ;
- Structurer l'école primaire en deux cycles, le premier, d'une durée de d années, et le second d'une durée de quatre années.

Pour ce sous-système d'enseignement, les efforts réalisés au cours des quatre dernières années montrent que l'enseignement primaire tend à se généraliser et que les objectifs qui lui sont assignés sont réalisables. Mais, il mérite des actions visant à assurer:

- Un équilibre entre le progrès quantitatif et celui qualitatif ;
- Un achèvement plus adéquat de son implantation et de sa couverture surtout en milieux rural et périurbain ;
- Un redéploiement optimal des ressources humaines qui y exercent ;
- Une amélioration soutenue de sa rentabilité interne ;
- Des sources de financement, dont celles partenariales, afin que l'école primaire puisse faire face aux besoins immédiats de son bon fonctionnement.

Recherche >>>

Structure & Organisation

Stratégie

Système d'enseignement

Réforme éducative

Site thématique

Information et service

Publications

Nouvelles technologies



3- L'enseignement secondaire collégial

D'une durée de trois années, ce sous-système éducatif est destiné aux jeunes issus de l'école primaire et titulaires du certificat d'études primaires.

3-1- Les grands objectifs

Généraliser la scolarisation des jeunes âgés de 12 à 14 ans ;

- Assurer aux jeunes le développement de l'intelligence formelle, l'initiation aux concepts et lois de base des sciences naturelles et physiques et de l'environnement, la connaissance générale de leurs milieux et environnements internes et externes;
- Assurer aux jeunes l'apprentissage de compétences techniques, professionnelles, artistiques et sportives de base, liées aux activités micro professionnelles adaptées à l'environnement local et régional de l'école.

3-2- Les objectifs spécifiques

- Permettre à 80 % des élèves inscrits en 1^{ère} année du primaire de parvenir en fin d'enseignement secondaire collégial;
- Asseoir les structures physiques pédagogiques et de soutien social en milieu rural et périurbain;
- Réduire les taux de redoublement et d'abandon au niveau de l'enseignement secondaire collégial.

Au vu des principaux résultats obtenus quatre années après le démarrage de la décennie nationale de l'éducation et de la formation et des projections du flux d'élèves ainsi que des besoins de ce sous-système, il se dégage que certains aspects méritent une attention particulière et principalement en ce qui concerne :

- L'amélioration de la qualité et de l'efficacité interne;
- Le redéploiement des ressources enseignantes;
- Le renforcement de l'implantation des collèges en milieu rural;
- L'atténuation des disparités régionales de répartition de l'enseignement collégial;
- L'encouragement des filles et des enfants issus de familles pauvres à poursuivre les études collégiales.

4- L'enseignement secondaire qualifiant

4.1. Les grands objectifs

- Consolider les acquis de l'enseignement secondaire collégial et diversifier les domaines d'apprentissage, de façon à offrir de nouvelles voies de réussite et d'insertion dans la vie professionnelle et sociale, ou de poursuite des études supérieures.

4.2. Les objectifs spécifiques

- Permettre à 60 % des élèves inscrits en 1^{ère} année du primaire de parvenir en fin d'enseignement secondaire et à 40 % d'entre eux d'obtenir le baccalauréat;
- Mettre en place les cycles de l'enseignement secondaire qualifiant concernant le cycle de la qualification professionnelle, le cycle du tronc commun et le cycle du baccalauréat, ainsi que les filières de l'enseignement technique et professionnel et de l'enseignement général.

Il est à noter que l'enseignement secondaire qualifiant est appelé à recevoir des flux d'élèves qui entraîneront la nécessité de près d'un triplement de ses capacités à l'horizon 2020. De ce fait, il doit faire l'objet d'actions prioritaires visant :

- L'amélioration de sa qualité et de son efficacité;
- Le redéploiement de ses ressources humaines;
- La refonte des méthodes et programmes d'enseignement secondaire afin

qu'il puisse remplir sa mission.

Ces principales actions devront être reconduites tout en mettant en place le schéma de restructuration de cet enseignement tel que préconisé par la Charte Nationale d'Education et de Formation, un cycle de formation professionnelle, un cycle de tronc commun d'une durée d'une année et un cycle du baccalauréat de deux années. En concomitance, la carte scolaire de cet ordre d'enseignement devra être mise en place, et réajustée éventuellement, afin que les lycées soient au centre de gravité des espaces d'implantation des collèges, des établissements de formation professionnelle et de ceux d'enseignement supérieur.

5- L'enseignement originel

Au sens de la Charte Nationale d'Education et de Formation, il est retenu de restructurer l'enseignement originel en créant :

- Des écoles formelles de ce type d'enseignement à partir du préscolaire jusqu'à l'enseignement secondaire, en accordant un intérêt particulier au développement des écoles traditionnelles ainsi qu'à la mise en place de passerelles avec les autres établissements d'enseignement général;
- Des centres de formation de cadres moyens de services religieux dont les spécialités seront définies en fonction des exigences actuelles et futures.

Il est aussi retenu que l'enseignement originel inclura le renforcement de l'apprentissage des langues étrangères.

6- L'alphabétisation

La lutte contre l'analphabétisme est une obligation sociale de l'Etat vu son impact déterminant sur la mise à niveau du tissu économique par le rehaussement des compétences humaines.

6-1- Les grands objectifs

- Réduire le taux global d'analphabétisme à moins de 20 % à l'horizon 2010, pour parvenir à une éradication quasi totale de ce fléau à l'horizon 2015.

6.2, Les objectifs spécifiques

- Accorder la priorité d'alphabétisation aux travailleurs et travailleuses analphabètes afin de réduire leur taux d'analphabétisme à moins de 10% dans un horizon de 10 ans ;
- Accorder la priorité d'alphabétisation aux adultes qui ne possèdent pas de travail stable et régulier, surtout les mères, et notamment celles du milieu rural et périurbain.

En vue d'atteindre ces objectifs et partant de l'analyse de l'existant en matière d'efforts d'alphabétisation accomplis, l'attention devra être centrée sur:

- Le renforcement des capacités de gestion, de suivi et d'évaluation des programmes d'alphabétisation ;
- L'extension des actions d'alphabétisation aux catégories d'analphabètes pour qui l'impact se traduirait par une meilleure insertion dans la vie économique, sociale et culturelle ;
- Le renforcement du partenariat atteint et l'introduction de réajustements appropriés compte tenu des leçons tirées de cette évaluation.

7. L'éducation non formelle

Elle est destinée aux jeunes non scolarisés ou déscolarisés, âgés de 8 à 16 ans.

7.1. Les grands objectifs

- Assurer à l'horizon 2010, l'alphabétisation de la catégorie de jeunes âgés de 8 à 16 ans non scolarisés ou déscolarisés.

7.2. Les objectifs spécifiques

- Permettre aux jeunes bénéficiant de l'éducation non formelle d'acquérir les connaissances nécessaires et d'avoir une deuxième chance d'insertion ou de réinsertion dans les cycles d'éducation - formation.

Compte tenu des objectifs assignés à l'éducation non formelle et des résultats obtenus au cours des

quatre dernières années, il apparaît que les principaux volets suivants méritent une attention particulière:

- Le renforcement des capacités de gestion, de suivi et d'évaluation;
- L'extension aux provinces non ou peu couvertes par les actions d'éducation non formelle ;
- Le renforcement du partenariat de mise en oeuvre des programmes d'éducation non formelle ;
- L'évaluation des résultats atteints et l'amélioration des méthodes adoptées.

8- La gestion pédagogique, administrative et financière

Les objectifs assignés aux différents sous-systèmes du système éducatif, mentionnés ci-dessus, ne suffisent pas, quantitativement, à asseoir un système qui soit en mesure de répondre efficacement aux besoins de la société et de l'économie marocaine. Leur mise en oeuvre doit s'accompagner d'actions prioritaires visant à changer et à améliorer la gestion pédagogique, administrative et financière. La Charte Nationale d'Education et de Formation l'a bien souligné en précisant que la réalisation des objectifs quantitatifs ne saurait être obtenue au détriment de la qualité des enseignements. Dans ce cadre, la présente stratégie d'action accorde la priorité aux principaux aspects suivants :

8.1. La gestion pédagogique

La gestion pédagogique du développement du système éducatif au cours des prochaines étapes de la décennie nationale de l'éducation et de la formation, devra couvrir d'une manière intégrée et synchronisée tous les aspects déterminants de l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de son rendement. Ces aspects concernent les principaux volets de l'amélioration intégrée de la qualité de l'éducation.

A cette fin, les efforts du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique [DEN] seront centrés sur la réalisation des objectifs spécifiés ci-après :

8.1.1. Les grands objectifs

- Réviser et adapter les programmes, les méthodes, les manuels scolaires et les supports didactiques ;
- Optimiser les emplois du temps, les rythmes scolaires et pédagogiques et l'utilisation de l'espace scolaire ;
- Mettre à niveau les constituants du domaine de l'inspection;
- Renforcer la maîtrise de l'utilisation des langues;
- Introduire les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication;
- Promouvoir les activités sportives et d'Education physique scolaire et les activités socio-éducatives ;
- Renforcer la formation initiale et continue des personnels de l'éducation et la rénovation des centres de formation;
- Améliorer les conditions sociales et matérielles des élèves ;
- Intégrer les personnes aux besoins spécifiques dans la vie scolaire;
- Réorganiser l'évaluation et les examens ;
- Améliorer le système d'information et d'orientation.

8.1.2. Les objectifs spécifiques

- Mettre en place progressivement les nouveaux curricula;
- Produire les nouveaux manuels en conformité avec la réforme des programmes d'enseignement;
- Développer de nouveaux modes de gestion de l'emploi du temps des enseignants;
- Faciliter l'adaptation des calendriers et des rythmes scolaires et pédagogiques;

- Développer de nouveaux modes de l'utilisation de l'espace;
- Mettre en place un nouveau cadre d'inspection ;
- Renforcer les rôles de l'inspection ;
- Mettre en place les moyens requis pour la réalisation des activités d'inspection ;
- Perfectionner l'enseignement et l'utilisation de la langue arabe ;
- Etendre l'enseignement de l'Amazigh à d'autres établissements scolaires ;
- Etendre l'enseignement de la 1^{ère} et de la 2^{ème} langues étrangères à d'autres niveaux d'enseignement ;
- Assurer un ordinateur pour 40 élèves en moyenne;
- Eriger le sport en discipline scolaire au primaire;
- Promouvoir l'éducation physique et le sport scolaire ;
- Promouvoir les activités socio-éducatives;
- Renforcer la formation initiale des enseignants, des inspecteurs et des conseillers en orientation dans le domaine de la mesure et de l'évaluation;
- Assurer la rénovation des centres de formation;
- Elaborer et mettre en oeuvre un programme national de formation continue au profit des personnels des AREF;
- Assurer le soutien social aux élèves défavorisés;
- Assurer le soutien matériel aux élèves défavorisés;
- Promouvoir la santé des élèves ;
- Mettre en place un cadre d'intégration des personnes aux besoins spécifiques;
- Améliorer le système d'évaluation des apprentissages;
- Promouvoir les réseaux d'information et d'orientation.

8.2. La gestion administrative

La gestion administrative du processus de mise en œuvre des orientations et des objectifs de la Charte Nationale d'Education et de Formation et de la pérennisation des efforts accomplis à cet effet, par le DEN, est appelée à connaître un changement profond aux niveaux de la prise de décisions, des rapports entre acteurs et partenaires du système éducatif et de leurs rôles et responsabilités respectifs, ainsi qu'au niveau des règles et procédures d'action. Les principaux objectifs qui feront l'objet d'interventions prioritaires en matière de gestion administrative sont les suivants :

8-2-1- Les grands objectifs

- Renforcer les capacités des structures centrales du DEN;
- Renforcer les infrastructures et les capacités humaines et techniques des AREF et des Délégations Provinciales ;
- Développer un nouveau modèle de gestion des établissements ;
- Adopter les contrats - programmes - objectifs - budget avec les structures centrales du DEN, les AREF et les Délégations Provinciales ;
- Actualiser et adapter les modes et les normes des constructions et d'équipements et rationaliser leur utilisation et leur fonctionnement;
- Redéployer le personnel du DEN;
- Rationaliser le recrutement, la promotion, l'utilisation et l'évaluation des ressources humaines ;
- Promouvoir le secteur de l'enseignement privé.

8-2-2- Les objectifs spécifiques

- Améliorer la productivité des structures centrales ;
- Réhabiliter et réaménager les sièges des AREF et des Délégations;
- Développer le système d'information et de gestion des ressources humaines ;
- Généraliser la mise en place des différents conseils des établissements

scolaires et les dynamiser;

- Optimiser les résultats des moyens disponibles et mobilisables ;
- Réduire les coûts unitaires de construction et d'équipement ;
- Renforcer les capacités humaines et techniques;
- Adapter les missions, tâches et postes aux profils possédés;
- Assurer l'utilisation optimale des ressources humaines disponibles;
- Parvenir à l'horizon 2010 à 20 % des effectifs scolarisés par le secteur privé.

8.3. La gestion financière

Le plus grand défi à la mise en œuvre de la Charte Nationale d'Education et de Formation réside dans la mobilisation des ressources de financement requises pour cette mise en œuvre et leur gestion avec un haut degré d'efficacité et d'efficience. Au-delà des efforts que l'état pourrait consentir et qui dépendent des possibilités macro-économiques, ce défi ne serait levé sans réalisation d'économies et sans mobilisation de ressources partenariales additionnelles.

8-3-1- Les grands objectifs

La stratégie d'action en matière de gestion financière pour les prochaines étapes de la décennie nationale de l'éducation et de la formation sera axée sur les principaux grands objectifs suivants :

- Optimiser l'utilisation des ressources financières disponibles à tous les niveaux des sous-systèmes du système éducatif;
- Instaurer la transparence absolue dans tous les modes de dépense éducative, y compris les marchés et contrats de construction, d'équipement et de maintenance; généraliser les évaluations comptables et les audits financiers à tous les niveaux du système éducatif ;
- Mobiliser les ressources propres du DEN par la rentabilisation de son patrimoine [cession ou location) ;
- Créer un fonds national réservé au soutien de la généralisation de l'enseignement et de l'amélioration de sa qualité ;
- Associer les Collectivités Locales à la prise en charge de la gestion et du financement de locaux et d'établissements scolaires.

3-3-2- Les objectifs spécifiques

- Réduire les coûts de constructions et d'équipement et les coûts récurrents ;
- Rationaliser l'utilisation des ressources mobilisées ;
- Réguler des économies réinvestissables dans le secteur de l'éducation nationale;
- Appuyer les efforts de financement de la mise en oeuvre des objectifs éducatifs;
- Soutenir l'effort de l'Etat en matière de développement du système éducatif.

9- Egalité des chances et égalité entre les sexes

Conformément aux principes fondamentaux de la Charte Nationale d'Education et de la Formation, le système éducatif doit oeuvrer à la concrétisation du principe de l'égalité des citoyens, de l'égalité des chances qui leur sont offertes et du droit de tous, filles et garçons, à l'enseignement, que ce soit en milieu rural ou urbain, conformément à la Constitution du Royaume.

Au titre de la généralisation de la scolarisation, cette Charte insiste sur la nécessité de consentir un effort spécial pour encourager la scolarisation des filles en milieu rural, en remédiant aux difficultés qui continuent à l'entraver. Dans ce cadre, elle précise qu'il est impératif d'appuyer le plan de généralisation par des programmes locaux, en mobilisant tous les partenaires, particulièrement les enseignants et enseignantes, les familles et les acteurs locaux.

Compte tenu de ces principes et des engagements pris par le Maroc en matière d'objectifs du Millénaire pour le Développement et d'Education Pour Tous, les grands objectifs et ceux spécifiques relatifs à l'égalité des chances et à l'égalité entre les sexes pouvant être assignés au système éducatif sont les suivants :

9-1- les grands objectifs

- Eliminer d'ici 2015 les disparités entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement ;
- Contribuer à la promotion de l'égalité entre les sexes et l'égalité des chances au sein du système éducatif en particulier et au niveau national en général.

9-2- Les objectifs spécifiques

- Généraliser la scolarisation des filles ;
- Promouvoir les ressources humaines féminines au sein du système éducatif.

10. La communication

La mise en œuvre des réformes éducatives découlant de la Charte Nationale d'Education et de Formation nécessite l'adhésion, la participation et la contribution de tous les acteurs directs et indirects du système éducatif. Ce qui ne pourrait être atteint sans une communication large, diversifiée et efficace entre ces acteurs. A cet effet, une attention particulière sera attachée à la réalisation des principaux objectifs de communication suivants :

10-1- Les grands objectifs

- Développer la communication interne et externe avec les différents partenaires afin d'assurer leur pleine participation à la mise en oeuvre des reformes éducatives découlant de la Charte Nationale d'Education et de Formation.

10-2- Les objectifs spécifiques

- Elaborer une stratégie de communication pour appuyer la politique de développement du système éducatif ;
- Développer les capacités et mettre en place les mécanismes et les outils d'information et de communication interne et externe requis.



Ministère de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement Supérieur, de la Formation
des Cadres et de la Recherche Scientifique

Département de l'Enseignement Scolaire

II- Les grandes priorités

L'originalité du présent cadre stratégique de développement du secteur éducatif est d'agir simultanément et d'une manière intégrée pour mettre en place les conditions favorables à un processus de perfectionnement de l'existant et d'édification du futur, d'une manière ordonnée, rationnelle et performante.

1. Les priorités de perfectionnement de l'existant

Il s'agit de remédier aux défaillances et dysfonctionnements qui entravent le bon fonctionnement et la gestion optimale du système éducatif. A cette fin, les priorités d'action porteront sur la mise en oeuvre des mesures suivantes :

- L'organisation et l'opérationnalisation des structures centrales, régionales et provinciales du DEN afin qu'elles remplissent parfaitement leurs missions, rôles et responsabilités dans le développement du système éducatif ;
- L'assouplissement des procédures et méthodes de gestion pédagogique, administrative et financière en vue d'exécuter les différentes activités, projets et programmes dans des délais courts, au moindre coût et avec une qualité satisfaisante ;
- L'élévation du rendement des ressources humaines en exercice à tous les niveaux du système éducatif ;
- Le redéploiement de personnels en veillant à l'adéquation entre profils, expériences acquises et tâche à réaliser ou poste à occuper ;
- Le renforcement des capacités humaines et techniques des structures et des établissements scolaires en vue de faire face aux exigences qu'implique le développement quantitatif et qualitatif du système éducatif et sa modernisation grâce à l'introduction de Nouvelles Technologies d'Information et de Communication;
- Le renforcement de l'encadrement et de l'inspection pédagogiques en vue d'assurer aux enseignements dispensés qualité et rendement suffisants ;
- L'adaptation de la formation initiale et continue aux nécessités d'amélioration de la qualité de l'éducation et du rendement interne et ce, principalement au niveau des sous-systèmes éducatifs du primaire, du secondaire collégial et du secondaire qualifiant ;
- L'introduction de la formation initiale et continue polyvalente pour favoriser l'optimisation de l'emploi du temps;
- La maîtrise des coûts relatifs au personnel enseignant et non enseignant afin de réaliser des économies de rendement;
- La résolution des problèmes réels vécus par les enseignants et des dossiers en attente de régularisation ;

Recherche >>>

Structure & Organisation

Stratégie

Système d'enseignement

Réforme éducative

Site thématique

Information et service

Publications

Nouvelles technologies



- La conduite d'une campagne de dialogue intensif avec les acteurs directs du système éducatif et notamment les enseignants, afin d'assurer leur pleine adhésion et participation aux changements actuels et futurs de ce système ;
- La programmation budgétaire fonctionnelle des budgets d'équipement et de fonctionnement ouverts au titre des lois de finances, conformément aux priorités d'action évoquées ci-dessus.

Dans tous les cas, et dans les plus brèves échéances, une mise à niveau des structures et des ressources humaines du DEN, ainsi que la mise en place de moyens techniques et financiers appropriés s'imposent. Il s'agit aussi de remédier aux dysfonctionnements et insuffisances constatés.

2. Les priorités de maîtrise des défis d'avenir

Les défis d'avenir résident dans le fait que, par la mise en oeuvre des orientations et objectifs de la Charte Nationale d'Education et de Formation, le Maroc renonce à la simple reproduction d'un système éducatif. Ces défis exigent, à chaque étape, la réflexion, la décision et l'action en terme de priorités aussi bien en amont qu'en aval du système. Ainsi, il s'avère nécessaire que la politique à moyen et long terme soit centrée sur le noyau d'actions et de mesures prioritaires suivantes :

2-1- Construction d'une capacité de gestion efficace

Il s'agit de construire une capacité de conduite du changement que connaît et subira le système éducatif. A cet effet, des efforts porteront sur le perfectionnement et le renforcement de la capacité :

- D'analyse, de planification, de suivi et d'évaluation des différents aspects et progrès du système ;
- De programmation physique et budgétaire des actions et mesures du présent cadre stratégique d'une manière générale et du PMT d'une manière particulière;
- De prise en compte des objectifs à atteindre en matière d'égalité entre les sexes et d'égalité des chances dans la conception des programmes et des services éducatifs et dans les processus de prise de décision;
- De direction et de supervision du processus de mise en oeuvre de ce cadre stratégique et du PMT ;
- De suivi et d'évaluation de l'exécution des différentes actions éducatives aussi bien à caractère quantitatif que qualitatif;
- De coordination avec les différents acteurs associés au développement du système éducatif;
- De coopération et de construction de différentes formes de partenariats pour l'appui des efforts nationaux en matière de développement de ce système;
- De création d'un environnement favorable au soutien durable de ces efforts;
- De mise en place de mécanismes efficaces et ciblés de communication et d'information concernant la nature des réalisations, les contraintes rencontrées, les aspects-clés du système éducatif mis en oeuvre ou programmes, les droits et les devoirs des différents acteurs du système (élèves, enseignants, parents d'élèves, etc...);
- D'évaluation et d'audit du fonctionnement du système éducatif.

2-2- L'amélioration de la qualité de l'enseignement et la réduction de l'échec scolaire

L'expansion quantitative du système éducatif ne représenterait pas, en soi-même, un succès, si les types d'enseignements dispensés ne sont pas d'une qualité suffisante et s'ils ne s'accompagnent pas d'une réduction maximum de l'échec scolaire.

L'évolution du système éducatif sous ces conditions exige des actions et des mesures prioritaires portant sur:

- La refonte, l'évaluation et le réajustement continu des programmes, des méthodes et techniques d'enseignement conformément aux objectifs prévus par la Charte Nationale d'Education et de Formation et compte tenu des

évolutions technologiques, économiques et sociales;

- La réadaptation de la formation initiale et continue en harmonie avec les changements opérés au niveau des programmes, des méthodes et techniques d'enseignement ;
- La mise en place de moyens et d'outils d'encadrement et d'évaluation de la qualité des enseignements dispensés (inspections, contrôles, évaluation) en impliquant toutes les parties concernées (enseignants, directeurs d'établissements, Délégations Provinciales, Académies et structures centrales du DEN);
- La mise en place de moyens, principalement budgétaires et pédagogiques, et de mécanismes devant permettre d'assurer la réussite scolaire et l'égalité d'accès aux différents sous-systèmes et cycles de l'enseignement éducatif;
- Le renforcement des moyens d'appui aux élèves issus de familles pauvres et à ceux aux besoins spécifiques afin qu'ils bénéficient des mêmes chances d'évolution au sein du système (internats, cantines, transports, aides sous toutes formes,...);
- L'association et la motivation des enseignants afin d'assurer les conditions de succès aux actions et mesures d'amélioration de la qualité de l'enseignement et de réduction de l'échec scolaire ;
- La promotion de la recherche en éducation et le développement des capacités nationales dans ce domaine.

2-3- L'élargissement des capacités d'accueil

Les priorités d'action en matière d'élargissement des capacités d'accueil s'effectueront en harmonie avec les besoins du parachèvement de la généralisation de la préscolarisation des enfants âgés de 4 à 5 ans et de la scolarisation de ceux âgés de 6 à 11 ans, et de leur accès à l'enseignement secondaire. Dans ce cadre, la priorité sera donnée à :

- La promotion de la création de classes d'enseignement préscolaire en milieu rural et périurbain en coopération avec le secteur privé, les Collectivités Locales, les ONGs et les organismes publics;
- La couverture des douars ou des quartiers périurbains en locaux, établissements et cantines scolaires quand ils n'en disposent pas ou quand les flux d'élèves scolarisés ou d'enfants scolarisables le justifient;
- La création de collèges ruraux, dotés d'internats ou de cantines scolaires et d'espaces d'éducation physique et d'initiation à l'utilisation des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication, pour les élèves issus de l'école primaire en milieu rural;
- La création de collèges dans les milieux périurbains et urbains, justifiés par les flux d'entrée à l'enseignement collégial et aux mêmes conditions que les collèges ruraux. L'existence d'internats ou de cantines scolaires pourrait ne pas être nécessaire dans ces établissements ;
- La création d'infrastructures d'enseignement secondaire qualifiant dotées en matériel technique et pédagogique pour accueillir les flux d'entrée additionnels et pour assurer dans de bonnes conditions pédagogiques les enseignements devant être dispensés au cycle du tronc commun, du baccalauréat et surtout dans la filière de l'enseignement technologique et professionnel ;
- La création et le renforcement des infrastructures de gestion administrative et pédagogique des différents sous-systèmes du système éducatif;
- La restauration, la réhabilitation et l'entretien des infrastructures scolaires des différents sous-systèmes.

Département de l'Eenseignement Scolaire Bab ROUAH - Rabat Tél. : 037 77 18 22/037 68 72 63 Fax. : 037 20 13 85 Courriel: divcom@men.gov.ma

© Copyright Ministère de l'éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la recherche scientifique - 2005 -